

IMPORTATION DE LA FRIPERIE

# Le gouvernement «corrige» l'APN

Lire en page 5

A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS

# La tension s'exacerbe au FLN

Lire en page 5

ISSN : 1112-7449

# MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1408 Jeudi 27 octobre 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

DURANT LES 9 PREMIERS MOIS DE 2011

# Les importations de véhicules en hausse

Page 5

SITUATION SÉCURITAIRE AU SAHEL

# CES ARMES QUI FONT PEUR

PAGE 3

*Sitôt que la crise en Libye a pris le tournant que l'on sait, avec la mort de Kadhafi, le débat sur la dangerosité de la région du Sahel revient sur le devant de la scène.*



ALI BENDJEMAA, PRÉSIDENT DE LA FAJ :

## «La qualification aux JO devient drastique»



Le président de la Fédération algérienne de judo, Ali Bendjemaa, a fortement critiqué la nouvelle politique de qualification aux Jeux Olympiques, la qualifiant «d'injuste» notamment envers le continent africain : «Le quota africain est mal négocié». Notre pays compte beaucoup d'athlètes mieux classés sur la scène internationale, malheureusement ils ne seront pas présents aux Jeux Olympiques de Londres 2012.

Lire notre supplément sports 11, 12, 13 et 14

LA 2<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE S'OUVRE CE SAMEDI À ALGER



## Pleins feux sur la cause sahraouie

PAGE 4

CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION

## L'Algérie plaide pour le renforcement de la coopération

PAGE 4

## Repères

429

personnes sont mortes et 4.699 autres ont été blessées dans 2.541 accidents de la route survenus durant le mois de septembre 2011 sur l'ensemble du territoire national, indique un bilan de la Gendarmerie nationale rendu public mardi.

79

points de vente de moutons ont été désignés dans la wilaya d'Oran en prévision de l'Aid El- Adha, afin de maîtriser au mieux la situation, a-t-on appris mardi auprès de l'inspection vétérinaire relevant de la Direction des services agricoles (DSA).

763

petites et moyennes entreprises ont été créées depuis le début de l'année en cours dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris auprès de la Direction locale de l'industrie, des PME et de la promotion de l'investissement (DIPMEPI).

## Mémorandum d'entente entre la Radio algérienne et Radio France Internationale



Un mémorandum d'entente de coopération a été signé mardi à Alger entre la Radio algérienne et Radio France Internationale (RFI), indique la direction générale de la Radio nationale dans un communiqué.

M. Tewfik Khelladi, directeur général de la radio algérienne, et Mme Geneviève Goëtzing, directrice déléguée de RFI et vice-présidente de Radio Monte-Carlo Doualiya, ont signé un mémorandum d'entente et de coopération leur permettant de développer leurs relations de coopération bilatérale en matière de radiodiffusion, souligne la même source. Conclu pour une durée de deux années, cet accord prévoit la mise en place de mécanismes de dialogue pour l'organisation d'une collaboration entre les producteurs et animateurs des deux entreprises de service public de radiodiffusion et, notamment, entre Monte-Carlo Doualiya et la Chaîne I de la Radio algérienne, poursuit le communiqué. Les deux parties conviennent, en outre, d'échanger leur expertise dans les différents métiers éditoriaux, artistiques et techniques, liés à la production et à la gestion des contenus sur l'ensemble des supports de diffusion sans omettre une collaboration technique, selon la même source.

A l'issue de la cérémonie de signature, M. Khelladi s'est félicité du renouvellement de cette convention qui permettra, a-t-il dit, "d'approfondir et de pérenniser les bonnes relations existantes entre les deux organismes de radiodiffusion".

## dzreduc.com, un site pour consommateurs, est lancé

L'entreprise Ideatic, spécialisée dans les solutions informatiques orientées Web, vient de lancer le site dzreduc.com qui propose des coupons de réduction aux consommateurs algériens afin d'effectuer des achats à des prix réduits auprès des Magasins. Bien que cette formule est destinée pour un premier temps au consommateur algérien, selon un communiqué de l'entreprise, elle sera étendue dans les mois à venir aux grandes villes du pays. Le site offre aux consommateurs un large choix de possibilités en matière de réduction dans différentes catégories de produits, notamment dans la santé, la beauté, restauration, informatique, électroménager, automobiles, etc. Outre cela, le site dispose d'un moteur de recherche mis à la disposition des internautes recherchant les bonnes affaires. Le site est, par ailleurs, une fenêtre pour les commerçants pour se faire connaître davantage et publier même leurs offres. Il convient de signaler que le commerce électronique a franchi ces dernières années des pas considérables dans les pays industrialisés.



## Une délégation de l'APN depuis hier au Maroc



Une délégation de l'Assemblée populaire nationale (APN) participera au 4e forum des parlementaires de la Conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption (GOPAC), dont les travaux débiteront mercredi à Marrakech (Maroc).

Ce forum a pour objet d'engager des discussions sur le rôle de soutien des gouvernements qui incombe aux parlementaires dans la mise en application de la Convention des Nations unies contre la corruption (CNUCC) et l'importance de garantir un système de surveillance adéquat pour la CNUCC, indique un communiqué de l'APN rendu public mardi.

Plusieurs communications figurent à l'ordre du jour du forum sur "le rôle essentiel des parlementaires dans le mécanisme de revue formel de la (CNUCC)" ou "le lancement du guide d'action relatif à la lutte contre le blanchiment de capitaux". L'Assemblée populaire nationale sera représentée à ce forum par les députés Ibrahim Kar Ali et Filali Ghouini.



## Du ruban adhésif pour réparer un hublot !



C'est en faisant la queue pour l'embarquement que certains passagers avaient observé une équipe de technicien en train de recoller un pare-brise avant de l'avion avec du ruban. Etrange... mais, on fait confiance ! Cependant, 20 minutes après le décollage, ce qui avait paru étrange est devenu terrifiant pour les passagers quand le pilote a annoncé qu'il y avait un problème avec le pare-brise. Celui-ci avait été endommagé sur un vol précédent... et il devait faire demi-tour ! Ceux qui avaient vu la réparation de fortune ont cru voir leur dernière heure arriver ! Le ruban adhésif s'étant en partie décollé et cela faisant trop de bruit, le pilote avait préféré rebrousser chemin !

Un des passagers a déclaré par la suite : "Quand nous faisons la queue pour monter à bord, on a bien remarqué qu'ils étaient en train d'essayer de recoller la vitre avec du ruban adhésif. Un gars était sur une échelle et un autre recollait la fenêtre du cockpit", rapporte The Daily Mail. Finalement, les 200 passagers sont repartis deux heures plus tard avec un autre avion. Une enquête a été menée par l'Irish Aviation Authority. Elle a déclaré que le ruban adhésif n'avait servi qu'à protéger le mastic de la fenêtre qui avait été changé et qu'à aucun moment la sécurité des passagers n'avait été menacée.

## Un Français porte plainte contre Facebook



Un premier procès en France contre Facebook va avoir lieu. Un utilisateur s'était vu supprimer son compte à cause d'une image représentant L'Origine du monde de Courbet. Il a décidé d'aller jusque devant la justice.

L'histoire de cet internaute avait déjà fait grand bruit... Un instituteur parisien, a été banni de Facebook le 27 février dernier. La cause ? Il ne la connaît pas encore. Mais pour lui, c'est certainement une image sur son mur qui a dû choquer Facebook. Le réseau social semble être inculte car il s'agissait du tableau célèbre de Gustave Courbet, L'Origine du monde. Il a décidé de porter plainte la semaine dernière. Une première en France pour Facebook.

SITUATION SÉCURITAIRE AU SAHEL

# Ces armes qui font peur

*Sitôt que la crise en Libye a pris le tournant que l'on sait, avec la mort de Kadhafi, le débat sur la dangerosité de la région du Sahel revient sur le devant de la scène.*

PAR LARBI GRAÏNE

Lors de sa rencontre, mardi à Alger, avec le général-major Robin Searby, conseiller du Premier ministre britannique pour la lutte antiterroriste en Afrique du Nord, Rezzag-Bara, conseiller auprès du président de la République et coordinateur du groupe interministériel chargé de l'action extérieure dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, avait évoqué «l'évolution de la menace de l'AQMI (Al-Qaïda au Maghreb islamique) dans la sous-région et les implications de la crise libyenne en termes de prolifération d'armements en tous genres et de circulation d'éléments armés incontrôlés qui peuvent mettre en danger la paix et la sécurité dans la sous-région». Tout porte à croire que le déplacement d'Alger du général-major Robin Searby a un lien direct avec la disparition des armes et, notamment des missiles libyens, dont le journal allemand *Spiegel*



La fuite d'armes libyennes : un danger menaçant pour la région.

a fait état ces derniers jours. 10.000 missiles sol-air ont disparu des entrepôts d'armes libyens, selon le journal. On se serait rendu compte juste après la chute de Tripoli. En ayant pris le contrôle des centres de stockage, les rebelles n'ont pu mettre la main sur le système de traçage permettant de retrouver ces missiles. *Spiegel* prête ces révélations à l'amiral italien Giampaolo di Paola, président du

comité militaire de l'Otan, qui s'en serait ouvert confidentiellement à des députés allemands à Bruxelles fin septembre. Les Européens craignent que ces missiles soient utilisés contre des avions du transport civil. Du reste, des membres d'un groupe d'Al-Qaïda ont tenté le coup, en 2002, en lançant un missile contre un avion civil au Kenya. L'attaque si elle avait échoué n'en avait pas moins fait quelques minutes plus tard 15 morts dans la même ville.

Kadhafi a acquis ces armes auprès des Russes. Le Kremlin a, du reste, laissé entendre, dès juin, qu'Al-Qaïda se serait emparé de ce stock de missiles qu'il sait être de type sol-air 9K32 Strela-2 (soit des SAM-7). Des sources prêtées aux services de sécurité algériens ont fait, du reste, état dans la presse d'un convoi clandestin de huit véhicules Toyota transportant des

armes et parti de l'est de la Libye en direction du Mali, et ce, dès avril.

Sur le plan militaire, ces armements sont bien sûr dépassés du fait de l'évolution de l'aéronautique. Les avions militaires sont dotés, aujourd'hui, de système de leurres (flares) qui les protègent de ce genre d'armes. Aussi, ces missiles présentent-ils ce défaut d'avoir des batteries qui ont une durée d'usage d'un peu plus de 22 ans. Ces armes peuvent devenir extrêmement dangereuses si elles venaient à tomber entre les mains des terroristes qui pourraient les utiliser pour attaquer les avions civils qui sont dépourvus de protection. La presse internationale relève, du reste, ce fait que les Britanniques et les Américains voyagent fréquemment en vols privés au Sahel et en Afrique du Nord. La menace demeure réelle, et on sait que Tripoli a acheté à la Russie et à la Bulgarie au moins 20.000 missiles sol-air (SAM) de générations 5 et 7. Ces missiles sont facilement portables sur l'épaule et peuvent atteindre un avion à 3.000 mètres d'altitude en suivant la chaleur qu'il dégage. 14.000 unités de ces armes ont été soit utilisées soit détruites, a soutenu du reste le général Adia, responsable de l'armement au sein du ministère de la Défense du Conseil national de transition (CNT) libyen. Selon lui, «environ 5.000 sont manquants», alors que «500 autres ont été localisés». L. G.

LUTTE ANTITERRORISTE AU SAHEL

## Le Royaume-Uni reconnaît le rôle primordial de l'Algérie

PAR AHMED BOUARABA

Après les Etats-Unis, l'OTAN, le Canada et d'autres puissances occidentales, c'est au tour du Royaume-Uni de reconnaître le leadership de l'Algérie dans la lutte antiterroriste dans la région. Ainsi, le général-major Robin Searby, conseiller du Premier ministre britannique pour la lutte antiterroriste en Afrique du Nord et au Sahel, a réaffirmé, hier à Alger, le rôle «primordial» de l'Algérie en matière de lutte contre cette menace dans l'espace sahélo-saharien.

C'est à l'issue de la troisième réunion du groupe de contact bilatéral algéro-britannique de coopération sur la lutte contre le terrorisme et les questions de sécurité connexes, qui s'est tenue, lundi et mardi dernier dans la capitale, que s'est exprimé le général-major Robin Searby a coprésidé cette réunion avec Kamel Rezzag-Bara, conseiller auprès du président de la République et coordinateur du groupe interministériel chargé de l'action extérieure dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Selon le haut responsable militaire britannique, cette réunion est un «pas important» dans les relations algéro-britanniques. Dans une conférence de presse tenue, hier, à la résidence de l'ambassadeur britannique à Alger, M. Searby a indiqué qu'il a eu des entretiens «très constructifs» avec M. Rezzag-Bara, relevant une «convergence totale» des points de vue sur l'ensemble des sujets abordés. Outre cela, le poids de la menace qui

pèse sur la région du Sahel impose des «actions concertées», a fait remarquer le conseiller britannique, tout en réaffirmant l'engagement de son pays à aider les pays du Sahel à renforcer leurs capacités de lutte contre le terrorisme.

Il a, à cet égard, exprimé l'inquiétude du Royaume-Uni qui, a-t-il dit, partage les «préoccupations» de l'Algérie quant à la prolifération d'armements en tous genres et la circulation d'éléments armés incontrôlés pouvant mettre en danger la paix et la sécurité dans la sous région. «Nous sommes autant que les pays du Sahel inquiets de la circulation incontrôlée des armes qui met en péril la stabilité de toute la région et nous devons agir ensemble pour connaître l'origine de ces armes et parvenir à les détruire», a-t-il affirmé. Rappelons que l'Algérie, qui a été pointée du doigt par certaines parties occidentales l'accusant de soutenir le régime de Mouammar Kadhafi, a, dès les premières heures du conflit libyen, exprimé sa grande inquiétude sur ce point, tout en affirmant son souhait de voir le peuple libyen choisir son sort pacifiquement.

De ce fait, le Royaume-Uni a, par la voix de Robin Searby, plaidé pour une coopération bilatérale et régionale «plus intense» à même de venir à bout de cette menace. Le général-major a, dans ce sens, souligné que son pays peut aider les pays de la région par son expertise en leur fournissant une assistance technique «plus soutenue».

Notons, enfin, que cette réunion a été l'occasion, pour les deux parties, de pro-

céder à un échange d'analyses et d'informations sur l'évolution de la lutte contre le terrorisme dans les deux pays et ses projections dans l'environnement régional et

international, notamment à la lumière des derniers développements survenus en Libye.

A. B.

SOUS LA PLUME

### Missions de bon aloi

PAR SORAYA HAKIM

C'est l'attentat des tours jumelles du Trade Center, un sinistre 11 septembre 2001, qui aura été le détonateur de l'importance accordée à la lutte antiterroriste. C'est à partir de ce moment-là que les Etats-Unis ont pris conscience du mérite de l'Algérie, un pays meurtri, qui a connu durant une décennie les

de Cherchell, d'Azefoun et de Jijel, tous revendiqués par l'hydre terroriste, rappellent à notre triste mémoire que l'Algérie doit rester vigilante. La longue frontière commune que l'Algérie partage avec les pays du Sahel est une source d'inquiétude grandissante avec le récent conflit libyen qui a favorisé le libre cours à la circulation des

«Aujourd'hui, l'Algérie est reconnue par les Occidentaux comme un modèle de la lutte efficace contre le terrorisme, et qu'ils ont de nombreuses leçons à apprendre, eux qui n'ont pas été confrontés à une violence intense.»

armes. Mais, disons tout de même, qu'à toute chose malheur est bon : le trafic d'armes a resserré les liens transfrontaliers. La lutte antiterroriste et la criminalisation des rançons ont été au centre des débats. Ces questions de sécurité préoccupent tout autant les autorités algériennes que les Américains et les Britanniques, et à chaque rencontre, il est mis en exergue l'expérience commune et l'étroite collaboration pour la combattre. La Grande-Bretagne lui confère le rôle de pivot. Notre pays s'efforce de jouer un rôle de leader dans la région mais refuse catégoriquement l'aide des pays occidentaux. Coopérer, c'est OK ! S'immiscer dans la souveraineté des pays du Sahel, niet ! S. H.

CRIMINALISATION DU PAYEMENT DE RANÇONS

### La proposition algérienne fait consensus

Concernant la prohibition du paiement de rançons aux groupes terroristes lors de prises d'otages, le général-major Robin Searby, conseiller du Premier ministre britannique pour la lutte antiterroriste en Afrique du Nord et au Sahel, s'est prononcé en faveur d'un élargissement du consensus international sur cette question. Le responsable britan-

nique a, dans ce contexte, précisé que son pays oeuvre au niveau des Nations unies pour la mise en application de la résolution interdisant le paiement de rançons aux terroristes.

Une résolution que l'Algérie a fait son cheval de bataille à l'ONU, et a fini par convaincre l'opinion internationale.

A. B.

LA 2<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE S'OUVRE CE SAMEDI À ALGER

# Pleins feux sur la cause sahraouie

La deuxième édition de la Conférence internationale d'Alger sur le «Droit des peuples à la résistance, le cas du peuple sahraoui», s'ouvrira samedi prochain à l'hôtel Dar Diaf de Chéraga (Alger), en présence du président de la RASD, Mohamed Abdelaziz, et d'éminentes personnalités mondiales à l'instar du prix Nobel de la paix, l'Argentin Adolfo Perez Esquivel.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les représentants du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), organisateurs de cette manifestation, ont expliqué, hier, lors d'une conférence de presse, tenue à Alger, que les objectifs majeurs s'articulent autour de l'accélération du processus d'autodétermination du Sahara

## PARTENARIAT AVEC ERICSSON

### Benhamadi pour un transfert d'expertise

Le ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, a appelé le groupe suédois en télécommunications Ericsson à œuvrer dans le cadre du partenariat à un transfert de savoir-faire et d'expertise en faveur de l'Algérie ainsi qu'à une redynamisation de la société mixte algéro-suédoise Sitel. M. Benhamadi a exprimé ces attentes du secteur national des télécommunications vis-à-vis de ce partenaire "historique" de l'Algérie lors d'un entretien à Genève avec le P-dg de la multinationale suédoise, en marge du sommet mondial des télécommunications (ITU World 2011) qui se clôture demain. La première participation de l'Algérie à cet événement s'est soldée mardi par la signature de deux conventions entre le ministère de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication avec les firmes Nokia Siemens Network et Huawei, pour la création en Algérie de centres de formation et d'innovation. Benhamadi a eu, en marge du programme officiel de cette manifestation, des entretiens avec ses homologues du Liban, de Djibouti, de Malaisie, du Burkina Faso et du Niger consacrés à l'état des relations bilatérales dans le secteur des télécommunications et des TIC et aux possibilités du développement futur de ces relations. Le ministre a également eu des entretiens avec plusieurs dirigeants d'entreprises de renommée mondiale dans le domaine des TIC. Benhamadi a annoncé qu'une "commission nationale pour la large bande (haut débit, très haut débit) sera bientôt créée". La participation de l'Algérie à cet événement mondial aura été l'occasion, à travers la mise en place d'un pavillon national, de mettre en exergue les grandes réalisations ainsi que les chantiers lancés dans le domaine des TIC durant la dernière décennie, a souligné le ministre.

APS

## Le peuple sahraoui endure toujours les affres de la colonisation marocaine.

occidental et sensibiliser l'opinion internationale que la question. «Nous visons à travers cette conférence à démonter le droit du peuple sahraoui à la résistance et à casser l'embargo médiatique mondial qui pèse sur la question, car le Maroc joue sur la montre pour torpiller le droit à l'indépendance des Sahraouis», a affirmé le vice-président du CNASPS, Saïd Ayachi. Ce dernier a énuméré, par ailleurs, les quatre axes principaux de la Conférence internationale d'Alger, et qui s'articulent autour de réitérer le droit des

Sahraouis à l'autodétermination, relever les graves atteintes aux droits de l'homme dans ces territoires, dénoncer la spoliation des richesses naturelles au Sahara occidental par les Marocains et les Occidentaux et, enfin, remettre sur la table la question des réfugiés de Tindouf. «Nous voulons relever le défi de démontrer à l'opinion internationale qu'il y a réellement conflit au Sahara occidental entre le Front Polisario et le Maroc, et, de là, lever l'amalgame faisant de l'Algérie une partie de ce conflit», a-t-il encore souligné.

## AU LENDEMAIN DE L'ACTE TERRORISTE

### Le gouvernement sahraoui accuse AQMI

Le gouvernement sahraoui a imputé, hier, l'enlèvement de trois membres d'ONG européennes dans les camps de réfugiés sahraouis à l'organisation terroriste Al Qaïda au Maghreb islamique (AQMI). «Les informations et les données dont disposent les autorités sahraouies concordent pour désigner AQMI comme auteur de l'attaque terroriste et l'enlèvement des trois coopérateurs européens dans la nuit du samedi à dimanche, 22 octobre», a indiqué le gouvernement sahraoui dans un communiqué diffusé par l'agence d'information sahraouie (SPS).

L'exécutif sahraoui a affirmé qu'il «continue ses efforts pour la libération sains et saufs de ces trois victimes du terrorisme et déploie les démarches auprès des pays de la région afin de conjuguer et coordonner les efforts pour atteindre cet objectif». «Le peuple sahraoui, son gouvernement et le Front Polisario renouvellent leur condamnation énergique de cet acte terroriste barba-

re qui les vise au même titre que les trois coopérateurs venus alléger leurs souffrances dans le cadre d'une noble mission humanitaire», ajoute le communiqué. Les trois otages, Aino Fernandez Coin, de nationalité espagnole, membre de l'Association des amis du peuple sahraoui d'Estrémadure (Espagne), Enrico Gonyalons, de nationalité espagnole, membre de l'ONG espagnole MUNDUBAT, et Rossella Urru, une italienne, membre de l'ONG italienne CCISPP, travaillaient tous trois sur des projets humanitaires dans les camps de réfugiés sahraouis.

Les ravisseurs avaient attaqué les sièges des deux ONG et enlevé les trois ressortissants européens en utilisant une voiture tout-terrain et des armes à feu. L'un des otages, l'Espagnol Enrico Gonyalons, serait blessé, ainsi que l'un des gardes sahraouis, Omar Ahmed Mohamed, rappelle SPS.

M. C.

De son côté, l'autre représentant du CNASPS, Tayeb Zitouni, qui est également P/APC d'Alger-Centre, a confirmé la présence de plus de 100 participants étrangers à la Conférence internationale d'Alger, qui se veut «un espace d'expression pour l'indépendance du peuple sahraoui et recentrer le débat sur son autodétermination». En marge de cette manifestation à laquelle prendront, également, part 100 invités sahraouis et 150 Algériens, une cérémonie de signature de renouvellement du jumelage, déjà existant entre Alger-Centre et la ville d'El-Ayoune, se déroulera à l'hôtel Safir, en présence des autorités algériennes et sahraouies ainsi que des invités étrangers.

Concernant le programme de la Conférence, en plus de l'intervention des participants, des exposés introductifs seront présentés sur «L'ONU et la non-application de la résolution 1514 et des recommandations pertinentes du Conseil de sécurité», «Les violations massives et répétées des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental», «La spoliation caractérisée des ressources naturelles du Sahara occidental» et «L'insuffisance de l'assistance humanitaire en direction des réfugiés sahraouis».

M. C.

## Humanitaires kidnappés à Tindouf : une diversion ?

Les membres du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) ont émis des réserves sur le kidnapping de trois humanitaires perpétré, il y a quelques jours, dans les camps de réfugiés sahraouis.

«C'est un épiphénomène qui vise à isoler davantage le peuple sahraoui et dissuader les aides humanitaires destinées aux réfugiés», a estimé Saïd Ayachi, tout en réaffirmant que «nous n'allons pas nous laisser parasiter et polluer la Conférence par d'autres événements». C'est la même détermination de la part de Tayeb Zitouni qui a déclaré de son côté que «l'enlèvement des trois humanitaires dans les camps de réfugiés ne va pas focaliser les débats de la Conférence d'Alger».

Du côté des autorités de la RASD, Mohamed Lamine a vivement réagi aux allégations colportées à l'encontre du mouvement Polisario concernant ledit kidnapping, l'accusant de «soldier ses comptes avec AQMI». «Ces informations sont décosues et portent manifestement l'empreinte du Maroc», a-t-il réagi sans détour, tout en affirmant que «des efforts sont en train de se faire pour libérer les humanitaires kidnappés».

M. C.

## CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION

### L'Algérie plaide pour le renforcement de la coopération

L'Algérie a plaidé pour un renforcement de la coopération internationale et de l'assistance technique pour aider les Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption à tirer profit de l'échange d'informations et des bonnes pratiques en matière de lutte contre la corruption. Intervenant devant la 4e conférence des Etats parties à la Convention des Nations unies contre la corruption qui se tient à Marrakech (24-28 octobre), le chef de la délégation algérienne, Brahim Bouzeboudjen, a indiqué que «les menaces et les risques que fait peser la corruption sur le fonctionnement des institutions, les valeurs de la démocratie, l'éthique, la primauté de la loi et le développement économique durable commandent une concertation et une coopération accrues au niveau régional et international», a expliqué le président de l'Organe national sur la prévention et la lutte contre la corruption.

«En tant qu'Etat partie à la convention, l'Algérie réaffirme sa volonté de poursuivre

ses efforts pour une application effective et efficace des dispositions pertinentes de la convention, en l'occurrence la prévention, le recouvrement des avoirs, la coopération internationale et l'assistance technique», a-t-il souligné. M. Bouzeboudjen a relevé que des progrès ont été enregistrés dans le domaine du recouvrement des avoirs en liaison avec le réseau des points focaux des Etats parties, estimant que le recours aux technologies modernes d'information et de communication a contribué à faciliter la collecte et l'échange d'informations et, partant, l'accélération des procédures de l'entraide judiciaire en matière de recouvrement des avoirs.

Cependant, ce chapitre, qui constitue un principe fondamental et novateur de la convention, requiert non seulement la transposition de ses dispositions pertinentes dans le droit interne, mais beaucoup plus une revitalisation de la coopération empreinte de bonne foi entre les partenaires au niveau bilatéral et multilatéral, a-t-il recommandé. A propos de la législation nationale, il a souligné, à cet

égard, l'impulsion imprimée par le président de la République à «l'approfondissement des réformes au titre de laquelle une évaluation globale de la lutte contre la corruption et la mise en place d'un plan d'action ont été enregistrées afin de dynamiser le combat contre ce fléau».

Il a expliqué, dans ce sens, que la loi de 2006 a été modifiée et complétée en 2010 par l'insertion d'une déclaration de probité pour tout postulant à un marché public, ainsi que par la création de l'Office central de répression de la corruption, chargé des enquêtes et investigations sur les faits de corruption.

Il a précisé que cette institution vient conforter l'Organe de prévention et de lutte contre la corruption, doté d'une autonomie administrative et financière, chargé d'élaborer la stratégie nationale dans ce domaine, en collaboration avec les partenaires concernés du secteur public et privé, y compris la société civile.

L. B.

## IMPORTATION DE LA FRIPERIE

# Le gouvernement «corrige» l'APN

L'importation de la friperie sera, peut être, interdite à partir du 1er janvier prochain. Telle est, en effet, la volonté du gouvernement. Une volonté qui reste, toutefois, assujettie à l'accord de l'APN.

PAR KAMAL HAMED

**E**n effet, c'est aux députés que reviendra le dernier mot lorsqu'ils auront à adopter, dans les prochains jours, le projet de loi de finances 2012. Car, c'est dans le cadre de l'examen de ce projet de loi par la commission des finances et du budget de l'Assemblée que le gouvernement a proposé, par le biais du ministre des Finances, Karim Djoudi, à cette commission spécialisée d'abroger l'article autorisant l'importation de la friperie qui a été introduit, pour rappel, dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2011. Il s'agit, ainsi, du fameux article 27 de la loi de finances complémentaire 2011 qui a fait couler beaucoup d'encre. Le gouvernement, qui n'a pas inséré cette disposition dans le projet de loi de finances 2012 pour des raisons qui restent inconnues, puisque le ministre des Finances ne s'est pas expliqué sur cette question, vient ainsi de rectifier le tir, et il semble que la proposition formulée par le ministre des Finances a été, à en croire certains députés, «bien accueillie par la majorité des membres de la commission». Beaucoup d'observateurs se sont interrogés sur cette omission du gouvernement avant qu'il ne se ravise en se rangeant du côté de toutes les parties - et elles sont nombreuses - qui ont

plaidé en faveur de l'abrogation de l'article 27 en lançant d'incessants appels dans ce sens. Il faut dire que le gouvernement a failli se faire doubler par le Parti des travailleurs (PT). En effet, le PT, qui a fait montre de sa ferme opposition à l'article 27 en n'hésitant pas, alors, à accuser l'APN d'être devenue l'otage d'un groupe d'importateurs de la friperie, a été le seul parti politique à avoir, d'emblée, introduit un amendement au projet de loi de finances 2012 afin d'interdire de nouveau l'importation de la friperie.

Le gouvernement n'a pas mis beaucoup de temps pour répondre favorablement à tous ceux qui ont dénoncé cette mesure adoptée par l'APN. Rappelons que tout a commencé lorsque un groupe de députés de la wilaya de Tébessa, qui s'est fait le défenseur acharné des importateurs de la friperie qui sont basés essentiellement dans cette wilaya, avait introduit un amendement afin de lever l'interdiction relative à l'importation de la friperie. Et, coup de théâtre, cet amendement a été avalisé par la plénière de l'APN suscitant une grande vague d'indignation, émanant, notamment, du PT, de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA). C'est surtout la Fédération nationale des travailleurs du textile et du cuir qui s'est élevée contre l'APN car, elle voyait à travers cette



Les députés vont-ils défendre les «chiffonniers» ?

mesure une grave menace contre la production nationale déjà, faut-il le préciser, très mal en point car subissant une féroce concurrence déloyale.

Amar Takjout, le secrétaire générale de cette Fédération a plaidé alors en faveur de la nécessité du retrait de la mesure visant la reprise de l'importation de la friperie «Il y a beaucoup de contradictions : les pouvoirs publics parlent, d'un côté, d'un plan de relance du secteur, et de l'autre, les députés votent en faveur de la levée de l'interdiction d'importation de la friperie !», a-t-il, notamment, indiqué lors d'un rassemblement syndical pour dénoncer la mesure en question. Les partisans de l'annulation de la mesure ont reporté tous leurs espoirs en direction du Conseil de la nation tant ils espéraient que ce dernier allait faire quelque chose pour «désavouer» l'APN.

Quand le texte est passé devant la chambre haute des sénateurs, notamment ceux appar-

tenant au tiers présidentiel, ils ont, en effet, tiré à boulets rouges sur leurs pairs de la chambre basse. «Comment peut-on autoriser l'importation de ce genre de vêtements qui constituent une vraie menace pour la santé des citoyens ?», s'est interrogé un sénateur alors qu'un autre membre du Conseil de la nation a indiqué que «l'Algérie n'est pas une poubelle et cet acte est une attitude honteuse des députés». Mais ce rejet presque unanime des sénateurs ne pouvait pas déboucher sur l'annulation de l'article en question car la chambre haute du Parlement n'a pas la prérogative de voter pour ou contre un ou deux articles d'une loi, mais seulement d'adopter ou de rejeter l'ensemble de la loi. Il était, dès lors, évident que cette question allait revenir au devant de la scène à la faveur du projet de loi de finances 2012. Maintenant, les observateurs attendent le mercredi 2 novembre lorsque le projet sera soumis au vote pour connaître la position des députés. **K. H.**

## A L'APPROCHE DES ÉLECTIONS, LA TENSION S'EXACERBE AU FLN

# Divorce entre Salah Goudjil et Abdelaziz Belkhadem

**L**e coordinateur national du Mouvement des redresseurs du FLN est prêt à demander la levée de son immunité parlementaire. Un congrès extraordinaire du parti est à l'étude. Le souhait de Salah Goudjil : des primaires pour le choix du candidat FLN à l'élection présidentielle de 2014. Tels sont les faits saillants de la conférence de presse, animée, hier, par Salah Goudjil.

Le divorce semble bien être consommé entre le secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, et le mouvement de redressement du parti animé par le trio, Salah Goudjil, Mohamed Seghir Kara et Abderrachid Boukarzaza. La plainte déposée par la direction politique du FLN contre trois membres du mouvement de redressement du parti, accusés d'avoir organisé la rencontre des redresseurs à Draria au nom du FLN, alors qu'ils ont déposé une demande d'autorisation au nom d'une association, n'a fait qu'exacerber la tension qui existe entre les deux parties et la riposte de Salah Goudjil ne s'est fait pas attendre. Revenant, hier à Alger, au cours d'une conférence de presse sur les péripéties ayant abouti à l'organisation d'une conférence nationale des cadres du mouvement de redressement, le coordinateur général du Mouvement Salah Goudjil défie Abdelaziz Belkhadem et

annonce qu'"il est prêt à demander la levée de son immunité parlementaire pour se présenter devant la justice en tant que militant".

Cependant, Salah Goudjil prévient que ce n'est pas la seule question qui fera débat, mais "il sera également question de la légitimité des dirigeants actuels du parti, de son statut et de son règlement intérieur et du 9e congrès du parti". Salah Goudjil estime que la direction du FLN ne comprend pas les mutations qui ont cours en Algérie et leur rappelle que "l'état d'urgence est levé". Autant dire que tout le linge sale du FLN sera débarrassé sur la place publique si Abdelaziz Belkhadem va au bout de son action. Autre signe qui concoure au clash annoncé : "Le mouvement de redressement songe sérieusement à organiser un congrès extraordinaire du parti", a-t-il annoncé, sans en fixer la date probable de sa tenue et il estime qu'"il est venu le temps que chaque militant, parlementaire ou ministre de se déterminer et de préciser sa position par rapport au mouvement de redressement". "Le sg du parti sera élu démocratiquement et il ne sera pas imposé d'en haut", a-t-il souligné. Concernant le meeting prévu le 29 du mois courant à la Coupole du 5-Juillet par Abdelaziz Belkhadem, le coordinateur général du mouvement de redressement du FLN croit

savoir que ce meeting est une occasion pour "le sg du FLN d'entrer en pré-campagne électorale pour les présidentielles de 2014" et il prévient que "le candidat du FLN doit remplir certaines conditions" et ne "sera pas facile", a-t-il assuré. Se référant aux primaires des socialistes en France pour le choix du candidat à l'élection présidentielle française, il souhaite que cette voie soit instaurée au sein du FLN pour le choix du candidat à la présidentielle, expliquant qu'"il faut être moderne", et rappelle que les mutations ont commencé dès la chute du Mur de Berlin.

Abordant les réformes politiques annoncées par le président de la République et dont les textes sont à l'examen à l'APN, Salah Goudjil ne parle pas de blocages, mais "d'interférences" et explique que les ministres n'ont soufflé mots contre les réformes en Conseil des ministres, mais ils ont chargé les parlementaires de chahuter ces réformes à l'Assemblée populaire nationale. "Nous n'avons pas été invités par la commission des réformes politiques mais avons dit notre mot", a-t-il avancé et rappelle que les avis émis par le mouvement de redressement diffèrent de ceux des dirigeants actuels du FLN. A l'inverse d'Abdelaziz Belkhadem, il trouve "logique" que les ministres démissionnent, s'ils se portent candidats aux élections,

trois mois avant la tenue de cette échéance et souhaite, s'ils ne le fassent pas, que le président de la République leur signifie leur fin de mission. Cependant, il assure que "les réformes politiques vont aboutir en raison des garanties données par le chef de l'Etat pour leurs succès". Enfin, Salah Goudjil estime que s'il y a reprise de dialogue entre le mouvement de redressement du FLN et le FLN, les "en tête-à-tête entre lui et Belkhadem sont exclus". Il privilégie le débat autour d'un table en présence des membres des deux parties et des médias. **S. B.**

## DURANT LES 9 PREMIERS MOIS DE 2011

### Les importations de véhicules en hausse

L'Algérie a importé 299.041 véhicules durant les neuf premiers mois de 2011, contre 241.992 voitures à la même période en 2010, soit une hausse de 23,5%. La facture d'importation de ces véhicules, en hausse de près de 15%, est passée de 228,2 milliards DA durant les neuf premiers mois de 2010 à 261,83 milliards DA soit plus de 3,5 milliards de dollars durant la même période en 2011, indiquent les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes.

La quarantaine de concessionnaires, présents en Algérie, ont importé 280.897 véhicules durant les neuf premiers mois de 2011, en hausse de 23,91%, pour une valeur de 237,88 milliards DA contre 226.699 unités et une valeur de 206,98 milliards DA à la même période de 2010, note le Cnis. Les importations de véhicules par les particuliers ont connu aussi une hausse de 18,64%, passant à 18.144 voitures durant les neuf premiers mois 2011, contre 15.293 unités à la même période en 2010. En valeur, le Cnis relève que le montant des achats des particuliers a également augmenté pour passer de 21,20 milliards DA à 23,94 milliards DA durant la même période de référence.

Après une baisse de près de 24% en 2009, qui s'explique essentiellement par la suppression du crédit à la consommation par la LFC 2009 et les taxes introduites en 2008 par l'Algérie afin de réguler le marché de l'automobile, les importations des véhicules ont repris leur tendance haussière. **R. N.**

## ŒUVRES SOCIALES DU SECTEUR DE L'EDUCATION

# Une circulaire sera diffusée prochainement

APAR LOTFI SID

**U**ne circulaire relative aux élections des commissions nationale et de wilaya chargées de la gestion des œuvres sociales du secteur de l'Education nationale sera prochainement diffusée pour mettre fin au différend entre les syndicats sur cette question, selon une source syndicale.

La circulaire, qui fixera les modalités des élections des commissions nationale et de wilaya et qui sera prête au début du mois prochain, est en phase de réalisation par la commission mixte comprenant l'Union nationale des personnels de l'enseignement et de la formation (UNPEF), le Conseil national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Cnapest) et le ministère de l'Education, a déclaré le président de l'UNPEF, Sadek Dziri. Et d'ajouter : «La candidature est ouverte à tous», en indiquant que cette

circulaire n'exclut pas les corps communs, les enseignants et personnels qui ne sont affiliés à aucun syndicat. A ce titre, M. Dziri a précisé qu'au cas où le taux de participation dépasse 50% «les élections seront incontestables» en précisant : «Et si le quorum n'est pas atteint, la gestion des œuvres sociales sera confiée aux établissements scolaires, tel que réclamé par les quatre syndicats qui se sont retirés de la réunion tenue le 24 octobre dernier au siège du ministère de l'Education nationale.» Le président de l'UNPEF n'a pas manqué d'évoquer le consensus établi entre les syndicats et le ministère de l'Education nationale sur le principe de solidarité nationale et «l'organisation d'une élection transparente à scrutin secret».

Par ailleurs, M.Dziri a indiqué que le ministère de l'Education estimait la valeur des fonds gelés entre 700 et 2.000 milliards de centimes au cours des deux dernières années.

Pour sa part, le coordinateur national du Syndicat national indépendant des profession-

nels de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane, a précisé qu'il ne s'opposait pas à l'idée d'élections, car permettant d'élire les commissions nationale et de wilaya pour la gestion des œuvres sociales et d'organiser un référendum sur la représentativité de ces syndicats. Et, a-t-il enchaîné : «Si le taux est inférieur à 50%, les élections seront annulées», indiquant que des commissions seront proposées pour la gestion de ces fonds au niveau des établissements scolaires. Dans un communiqué, la FNTE s'est surtout étonnée de l'ordre du jour de la dernière réunion qui a abordé le dossier des œuvres sociales sans évoquer les autres problèmes socioprofessionnels. Son secrétariat a également réaffirmé son attachement à la plate-forme de revendication soumise le 12 septembre. Quant à la réunion du comité exécutif élargi des secrétaires généraux des syndicats, M. Boudaha a précisé qu'elle se tiendra «au plus tard le troisième jour de l'Aïd». **L. S.**

RÉSERVES DE CHANGE, LE FMI ATTRIBUE UNE BONNE NOTE À L'ALGÉRIE

# En 2012, la dette extérieure sera presque insignifiante

*L'Algérie est devenue le pays le moins endetté dans la région Mena, et la deuxième nation détentrice de réserves de change, ce qui confèrera à l'Algérie une certaine aisance financière dans le futur.*

PAR AMAR AOUMER

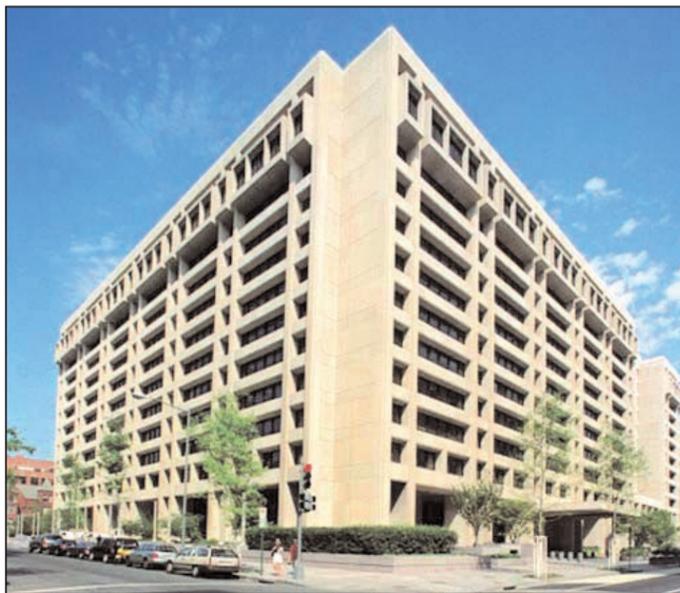
**C**ette stratégie de renflouement des caisses de l'Etat est surtout visible à la suite de la politique financière du gouvernement qui a réduit, d'une manière drastique, le gâchis financier tout en rentabilisant en et rationalisant les ressources liées aux hydrocarbures.

Le FMI classe l'Algérie au titre du pays le moins endetté des 20 pays de la région MENA, comme elle occupe le deuxième rang des plus gros détenteurs de réserves officielles de change après l'Arabie saoudite.

Dans son rapport publié, mercredi, sur les Perspectives économiques pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena), le FMI indique que la dette extérieure de l'Algérie ne représente que 2% du PIB, en 2011, et devra reculer encore à 1,7% en 2012, selon l'APS qui reprend ce rapport. La moyenne de la dette extérieure dans les pays exportateurs de pétrole de la région Mena est de 25,5% du PIB, les plus fortement endettés étant le Bahreïn et le Koweït avec respectivement 148% et 70% de leurs PIB.

Par ailleurs, le Fonds estime que l'Algérie clôturera l'année 2011 avec des réserves de change officielles de 188,8 milliards de dollars avec des projections de 210,8 milliards de dollars en 2012.

Selon les évaluations du FMI sur les réserves de change officielles 2011 (hors fonds de souveraineté) des pays pétroliers de la région, les trois plus gros détenteurs de ces réserves sont l'Arabie saoudite (539 milliards de dollars), l'Algérie (188,8 milliards de dollars) et l'Iran (104,6 milliards de dollars). Les trois pays maintiendront le même rang en 2012, selon les prédictions de l'in-



stitution de Bretton Woods. Quant au PIB nominal du pays, le FMI l'évalue à 183,4 milliards de dollars en 2011 et à 188,6 milliards de dollars en 2012 contre 157,8 milliards de dollars en 2010. Concernant les

perspectives différenciées entre les pays de la région Mena, Le FMI a indiqué, hier, que les perspectives économiques dans la région Mena étaient très différenciées entre les pays exportateurs et importateurs de pétrole.

Si la croissance des pays exportateurs de pétrole est en légère accélération, en 2011, du fait de la hausse des cours de brut, les pays importateurs restent exposés à des tensions économiques et subiront un ralentissement marqué, tel est le constat formulé par le FMI dans sa dernière évaluation des perspectives pour la Mena.

A. A.

## De l'indigence financière à la croissance économique génératrice de richesses

Selon l'institution de Bretton Woods, les pays exportateurs de pétrole de la région (Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Iran, Irak, Koweït, Oman, Qatar, Soudan et Yémen) connaîtront une progression de 4,9% en 2011, grâce à la hausse des cours et de la production.

Mais le taux de croissance des pays importateurs de pétrole de la région s'établira juste au-dessous de 2%, ajoute l'agence. Le FMI signale, toutefois, que les pays exportateurs de pétrole de la région sont aussi confrontés à des risques baissiers. Le risque le plus immédiat serait l'impact d'un net ralentissement de l'activité en Europe et aux Etats-Unis qui traversent une grave crise financière et une reprise économique lente. En conséquence, la demande mondiale de pétrole pourrait subir une contraction marquée, pouvant

elle-même entraîner une baisse durable des cours. Les autres risques sont liés à la persistance des troubles dans la région et à un tassement de l'activité de certains grands partenaires commerciaux, dont l'Inde et la Chine. Ainsi, après les années 1990 où l'Algérie était pratiquement en cessation de paiement et lourdement endettée, et qui a essuyé les foudres du FMI (après les contraintes inhérentes au rééchelonnement de la dette extérieure, les réformes de réajustement structurel et le cycle de privatisations forcées impératives), le pays a renoué, donc, avec la croissance économique au cours de ces 10 dernières années et l'afflux des investissements directs étrangers a montré le regain de croissance, bien que les exportations hors hydrocarbures ne représentent que 3% du total des exportations du pays.

A. A.

PHILIPPE MOGIN, RESPONSABLE DU BUREAU ERNST YOUNG &amp; ALGÉRIE AU MIDI LIBRE :

## «Les compétences étrangères nécessaires pour l'Algérie»

**L'**Algérie étant, désormais, un pays ouvert aux échanges internationaux et à la coopération économique et industrielle multilatérale, il a besoin des compétences nationales, mais également étrangères.

Ainsi, le partenariat gagnant-gagnant nécessite l'implantation d'entreprises internationales sur le sol algérien pour encourager les joint ventures avec les sociétés nationales, publiques et privées. L'apport précieux des experts, des ingénieurs et techniciens étrangers est important et complémentaire. Philippe Mongin, expert et chef du bureau d'Alger d'Ernst & Young, cabinet de conseil, nous explique, dans cet entretien, comment le savoir-faire des coopérants techniques internationaux peut apporter une plus value pour l'économie algérienne en pleine croissance, notamment par le biais de leur capital expérience et le transfert de technologies.

L'ouverture aux transactions économiques internationales et l'encouragement des échanges d'expériences entre l'Algérie et les pays avancés, par le biais des visites de travail d'hommes d'affaires et des expertises des travailleurs étrangers, devra favoriser l'éclosion d'une synergie entre les compétences nationales et étrangères, donc, la

facilitation des étapes du développement économique, industriel et technologique du pays.

**Midi Libre :** Expliquez-nous la problématique de l'immigration étrangère en Algérie et son apport au développement économique.

**Philippe Mongin :** Nous aidons, effectivement, les entreprises étrangères qui s'installent en Algérie. Il est important de permettre à l'économie algérienne de donner l'occasion à ces entreprises d'apporter des richesses en Algérie et surtout, d'apporter des compétences qui vont permettre, petit à petit, à l'Algérie de monter en capacités.

Il s'agit de mettre à la disposition de clients algériens les compétences créées par notre bureau local situé à Alger, afin de fournir tout le savoir-faire et toute l'expertise des clients locaux.

**Existe-t-il des entraves concernant l'octroi de permis et d'autorisations d'exercer pour les compétences et les travailleurs étrangers, et quelles sont les propositions à formuler afin de rendre fluides la circulation et la mobilité des compétences étrangères en**

**Algérie ?**

Il n'y a pas de pays où les formalités sont simples. Cela n'existe pas dans le monde. Le pays a dû s'ouvrir, c'est peut-être un peu plus complexe, on trouve des solutions et en abordant les administrations sur la possibilité de faire travailler les experts étrangers, on peut réussir.

**Selon vous, quels sont les créneaux les plus prisés en Algérie concernant les compétences internationales y exerçant, notamment pour ce qui est des technologies ?**

Je pense qu'en Algérie, vous avez une compétence de base ayant une très bonne formation académique, mais il faut l'apport des partenariats étrangers et de la coopération internationale dans le cadre de la promotion de la technologie.

Il faut faire venir ces expertises, néanmoins, il convient toujours d'utiliser également les compétences locales et permettre à l'Algérie de capitaliser les énergies et les capacités locales.

**Avez-vous un message à véhiculer ?**

Le seul message consiste à solliciter davantage l'expertise étrangère, ce n'est pas un risque, mais une opportunité pour les

ALGEX

## Journée d'étude sur la maîtrise du froid industriel

Les opérateurs économiques algériens, tant publics que privés, se rencontreront le 3 novembre prochain au siège de l'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) pour s'informer et débattre autour du thème récurrent de «L'objectif de l'export et son support la maîtrise du froid industriel et de ses aspects normatifs en industrie agroalimentaire». Placée sous le patronage de l'Algex et du groupe espagnol Modular Cold Group, cette rencontre se fixe pour objectif essentiel de fournir aux opérateurs économiques et aux entrepreneurs de la filière agroalimentaire, dont l'activité nécessite des installations frigorifiques, de nombreux avantages. Il s'agit de décortiquer l'approche des enjeux du froid dans l'agroalimentaire destinée à l'exportation, cerner les critères de choix lors d'un projet de chambres froides, déterminer les objectifs de la conservation par le froid, répertorier les choix des produits nécessaires à «l'enveloppe» des chambres froides. Il y a lieu également de discuter et faire des propositions concrètes concernant la production de froid et la régulation, ainsi que les enjeux de l'assurance-qualité intéressant les industriels, les exportateurs et les hommes d'affaires. Sachant que plusieurs exportateurs algériens de produits agricoles et agroalimentaires sont confrontés aux problèmes de la chaîne de froid et l'acheminement de leurs marchandises périssables vers l'étranger, la facilitation douanière par l'instauration de courts délais de dédouanement et le respect scrupuleux de la réglementation relative à la conservation des aliments est primordial. Les importateurs accordent une grande importance au transbordement dans les normes internationales afin d'éviter les avaries de marchandises. A titre d'exemple, un exportateur de produits agricoles frais biologiques de la région d'Adrar, d'ailleurs bien prisés sur le marché euro-méditerranéen, est confronté à des difficultés de la conservation en raison de l'éloignement, mais, également et surtout aux entraves liées au transport aérien, peu fréquent, pour ne pas dire inexistant.

A. A.

experts et les coopérants étrangers ravis et satisfaits d'apporter leur savoir-faire à l'Algérie.

**Existe-t-il une bonne communication pour réaliser et encourager le flux des compétences étrangères en Algérie ?**

Bien sûr, la communication existe, et puis, il y a la disponibilité du pays qui dispose d'un capital savoir-faire, parce que l'Algérie sera présente dans la communauté internationale et les échanges transnationaux.

**Le marché algérien est jugé important et attractif par les industriels et les investisseurs internationaux. Qu'en pensez-vous ?**

Il existe des perspectives de développement lorsqu'on voit les capacités de ce marché, notamment dans les domaines de l'énergie, du tourisme et des services, ainsi que les biotechnologies. Et je pense que l'Algérie sera l'un des principaux pays de la zone méditerranéenne, et j'espère que les hommes d'affaires seront nombreux à venir investir en Algérie.

Entretien réalisé par  
Amar Ouimer

## TIZI-OUZOU

**80 millions DA pour la bibliothèque universitaire**

L'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou consacre annuellement une enveloppe de 80 millions DA pour l'enrichissement et la modernisation de son fonds documentaire, a indiqué le vice-recteur chargé de la pédagogie. Cette opération, menée en concertation avec les enseignants, vise à "mettre à la disposition de la communauté universitaire, forte de 47.000 étudiants environ, une documentation actualisée et embrassant divers domaines de la connaissance, a expliqué le même responsable. Il a fait état également de la souscription, par les 9 facultés de l'université, durant l'année écoulée, de plusieurs abonnements à des sites informatiques scientifiques, en plus de l'acquisition d'une quantité considérable de livres, revues et périodiques relatifs aux différentes filières enseignées en son sein. Cet enrichissement du fonds documentaire, destiné à soutenir la recherche scientifique, a donné lieu également, selon la même source, au raccordement, l'année dernière, du pôle universitaire Hasnaoua II au réseau Internet haut débit, en plus de la connexion de l'université, depuis mars dernier, au réseau de l'Académie nationale de la recherche scientifique. Par ailleurs, l'université a été dotée durant l'année en cours, d'un lot d'équipements et de matériels pédagogiques nécessités par l'amélioration de la qualité des travaux pratiques, exécutés par les étudiants des filières de la mécanique, de l'informatique, de l'électronique, de l'agronomie, de la biologie, des sciences de la terre, notamment.

## RELIZANE

**30 transformateurs électriques mis en service**

Le réseau d'alimentation en électricité s'est renforcé à Relizane par une trentaine de transformateurs de basse tension, mis en service pour faire face à la baisse du courant constatée depuis le deuxième semestre 2011, selon l'entreprise de distribution de l'électricité de la wilaya. Il est prévu neuf autres transformateurs, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement dépassant 50 %, à travers plusieurs localités de la wilaya. En parallèle, les travaux d'entretien de près de 50 transformateurs électriques se poursuivent dans le cadre du programme d'entretien des équipements du réseau électrique initié à la faveur de l'exercice 2011. Les opérations de réalisation et d'entretien de ces infrastructures ont permis de pallier aux coupures de courant électrique fréquentes que la wilaya a connues durant la saison estivale, du fait de la surconsommation de l'énergie électrique, notamment au niveau du chef-lieu de wilaya, Oued Rhiou et la région de l'Ouarsenis. La wilaya de Relizane compte actuellement près de 130.000 abonnés, selon la direction de distribution de l'électricité et de gaz de l'Ouest.

APS

## BOUMERDES, VOL D'ÉLECTRICITÉ ET D'ÉQUIPEMENTS

**314 affaires devant la justice**

*Dans la wilaya de Boumerdes, la Société de distribution du gaz et de l'électricité du Centre a procédé au dépôt de 314 plaintes devant la justice pour "vol d'électricité et d'équipements" de l'entreprise et ce de 2010 à ce jour, a indiqué son directeur.*

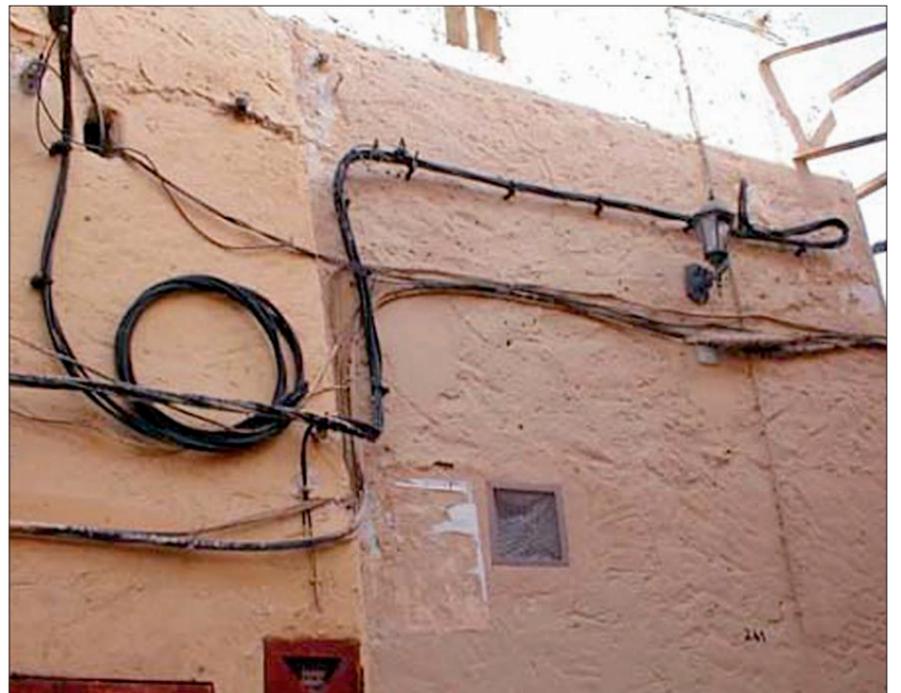
PAR BOUZIANE MEHDI

« Ces vols, qui ont ciblé l'électricité (piratage de lignes), des équipements et des fils de cuivre, ont occasionné à l'entreprise une perte de plus de 360 millions DA », a précisé M. Lateb lors d'un point de presse consacré à la présentation de la situation de son entreprise.

Ce responsable a détaillé la nature de ces vols en faisant cas de la subtilisation de pas moins de 33 km de fils de cuivre conducteurs d'électricité, vol et sabotage d'équipements électriques à travers plusieurs localités de la wilaya, dont notamment celles enclavées telles que Bordj Menaiel et Dellys, souligne l'APS.

Le directeur a présenté le bilan de 2011 qui signale 34 cas de vol d'électricité de fils de cuivre et autres équipements, à l'origine de plusieurs et longues coupures d'électricité ayant touché plus de 800 ménages, alors que le préjudice financier causé à l'entreprise a été estimé à plus de 13 millions DA.

Selon l'APS, pour mettre fin aux vols d'électricité difficiles à contrôler sur les compteurs numériques, au nombre de 15.000, installés au niveau des chalets au lendemain du séisme de mai 2003, la



société a procédé au remplacement de 9.000 d'entre eux par des compteurs classiques, réputés être faciles à contrôler.

Dans le cadre des actions visant à l'indemnisation des clients de l'entreprise, ayant subi un préjudice des suites des chutes intermittentes de courant, la société a étudié 31 plaintes en 2010, dont tous les auteurs ont été indemnisés.

Depuis le début de l'année, il a été enregistré 105 plaintes de même type, dont une grande partie des auteurs ont eu gain de cause.

S'agissant du taux des pertes en énergie électrique, M. Lateb relève une "amélioration notable" en la matière, durant ces trois dernières années, où le taux des pertes a été estimé à 27 % en 2010 contre plus de 30 % en 2009. Selon les prévisions de l'Entreprise, une baisse de ce taux sous la

barre de 16% est attendue pour cette année 2011, a indiqué l'APS.

Au chapitre des créances de ladite entreprise auprès de ses clients physiques et moraux, il est fait cas d'une baisse de 12% enregistrée en la matière durant ces deux dernières années, soit plus de 900 millions DA en 2010 contre plus de 1.000 millions en 2009.

Plus de 60% de ces créances sont, toujours selon l'APS, dues par les organismes administratifs publics (300 millions DA), outre les organismes de sécurité (150 millions DA), les entreprises de gestion des eaux (60 millions DA), le secteur de la santé (40 millions DA), les postes et télécommunications (20 millions DA).

B. M.

## TISSEMSILT, DÉVELOPPEMENT LOCAL

**Promotion de l'écotourisme**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Smaïl Mimoune, a indiqué lundi dernier à Tissemsilt, que son secteur va axer ses efforts à venir sur la promotion et le développement de "l'écotourisme".

M. Mimoune a expliqué, à l'APS en marge de sa visite d'inspection dans la wilaya, que des schémas directeurs de développement du tourisme sont en cours d'élaboration dans toutes les wilayas du

pays pour déterminer les sites touristiques à promouvoir afin de mieux exploiter les ressources naturelles.

Ces schémas permettront d'orienter les opérateurs privés vers les opportunités d'investissement offertes par le secteur, notamment dans le thermalisme, le tourisme balnéaire et tourisme de montagne, a ajouté le ministre, soulignant, par ailleurs, que son département ministériel accorde "un grand intérêt" à la commercia-

lisation des produits artisanaux, en rappelant que le secteur a bénéficié, au titre du plan quinquennal en cours, de projets de développement favorisant la promotion de l'artisanat par la réalisation de centres d'artisanat et d'espaces d'exposition et de vente au profit des artisans.

M. Mimoune a insisté sur une formation de qualité, notamment dans le domaine du marketing, pour permettre aux artisans de mieux commercialiser leur produit tant sur le marché national qu'à l'étranger.

S'attardant sur plusieurs projets touristiques de la wilaya, il a indiqué que "les sites touristiques attractifs, à l'instar des zones forestières, des monuments et vestiges historiques et des sources thermales que recèle la wilaya, augurent pour elle d'un avenir prometteur dans le domaine du tourisme". Le ministre a inspecté le projet de réalisation de la maison de l'artisanat, dont les travaux connaissent un taux d'avancement de 90%, ainsi que le site choisi pour l'étude, l'équipement et l'aménagement de la forêt récréative du chef-lieu de wilaya. Il a visité en outre une exposition de l'artisanat de la région, spécialisée dans le tissage et la tapisserie.

A Sidi Slimane, le ministre a reçu des explications sur deux projets relatifs à l'étude de réhabilitation et de protection de la station thermique. Il a visité également le Parc national de cèdres à Theniet El-Had.

APS

TIARET, TOURISME ET ARTISANAT

# Un nouveau parc hôtelier de 1.150 lits

La wilaya de Tiaret sera dotée prochainement d'un nouveau parc hôtelier totalisant 1.150 lits, en cours de réalisation, a annoncé, dimanche dernier, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Smaïl Mimoune.

PAR BOUZIANE MEHDI

**A**u cours de sa visite d'inspection dans la capitale du Sersou, le ministre a expliqué que "grâce à ces projets, inscrits dans le cadre de l'investissement privé, la wilaya de Tiaret se transformera dans les prochaines années en un pôle touristique, compte tenu des potentialités que recèle cette région, telles que les sites historiques et les sources thermales", souligne l'APS.

M. Mimoune a ajouté que le schéma directeur d'aménagement touristique est basé essentiellement sur la réhabilitation et la promotion de la destination Algérie en mettant l'accent sur le rôle de l'investissement privé, générateur d'emplois et de richesses, au profit des jeunes et de l'économie nationale.

Le ministre avait inspecté l'hôtel "Tagdempt" (162 lits), situé au chef-lieu de wilaya, dont les travaux d'aménagement sont achevés, pour une enveloppe financière de 250 millions DA. M. Mimoune a



inspecté également, dans la commune de Serguine, les travaux de construction d'un centre de repos pour moudjahidine, dont le taux d'avancement est estimé à 90%, ainsi que le projet de réhabilitation de la station thermale qui attire, chaque année, 45.000 visiteurs de différentes régions du pays. Cette station sera renforcée prochainement par une cinquantaine de chambres.

Le ministre a, par ailleurs, inauguré une exposition de l'artisanat et des tapis à Ksar Chellala et visité dans la région de

Taoughzout (commune de Frenda), les grottes d'Ibn Khaldoun. Cette région est proposée par la Direction du tourisme et de l'artisanat comme zone d'extension touristique (ZET).

M. Mimoune avait également, selon l'APS, visité les ruines datant de l'époque romaine, dans la région de Djeddar, ainsi que le centre d'élevage équin et inauguré la Maison de l'artisanat et des métiers à Tiaret.

B. M.

SKIKDA, RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS DU PORT

## Réception d'un nouveau remorqueur de 6.000 chevaux

**L**entreprise portuaire de Skikda (EPS) vient de réceptionner un nouveau remorqueur de 6.000 CV, acquis dans le cadre du renforcement des équipements de cette entreprise, a indiqué la cellule de communication de l'EPS.

Baptisé Oued El-Kebir, ce bateau est le dixième remorqueur du parc flottant de l'EPS. Sa construction a duré 18 mois "conformément aux délais contractuels" aux chantiers navals Piriou, à Concarneau (France), a indiqué la même entreprise.

Acquis dans le cadre d'un achat groupé

pour le compte des ports de Skikda, d'Arzew et d'Alger, ce remorqueur de 32 m de long est le plus puissant à activer les ports algériens, a-t-on ajouté, précisant que ses équipements font de cet engin flottant un remorqueur "très moderne, maniable et très performant", destiné à l'exploitation portuaire, à l'assistance et à l'escorte. "Sa puissance, sa rapidité et ses instruments de navigation et de communication, conformes aux systèmes internationaux de sécurité, font de lui un remorqueur +très sophistiqué+ qui ne nécessite

qu'une intervention humaine limitée", a expliqué la même entreprise.

"Oued El-Kebir comblera tous les besoins induits par le trafic des deux ports de Skikda, notamment le traitement des hydrocarbures, satisfera aux exigences et aux recommandations en matière de sécurité et de navigation maritime internationale et aidera dans les opérations de sauvetage au large des côtes algériennes", a-t-on estimé à la cellule de communication de l'EPS.

APS

KHENCHELA, SOL FRAGILE DES STEPPES

## Expérimentation d'une nouvelle technique de labours-semailles

**U**ne nouvelle technique de labours-semailles, adaptée au sol fragile des steppes, sera expérimentée pour la deuxième année consécutive dans la wilaya de Khenchela sur 85 hectares contre 46 ha l'année passée, a annoncé la Direction des services agricoles. Cette technique a été expérimentée pour la première fois durant la saison 2010-2011 dans la ferme pilote Laatar-Khemissi (commune de Kaïs) où elle a donné des "résultats positifs", ajoute la même source, précisant qu'elle sera testée, cette année, à Babar dans la région steppique du

sud de la wilaya, avant de s'étendre progressivement à d'autres zones céréalières. La technique consiste en la réalisation des alvéoles de quelques centimètres sur la surface superficiellement labourée avant d'y introduire les graines de semence au moyen d'un semoir tracté, acquis auprès de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC). Selon les services agricoles, la superficie sur laquelle est utilisée cette méthode, qui permet de surcroît de préserver les sols fragiles de l'érosion et d'en augmenter les rendements, sera étendue, d'une année à une autre, à de nouvelles

terres. Dans cette perspective, des actions de sensibilisation ont été menées par les services agricoles et la Chambre de l'agriculture en vue d'encourager les grands céréaliculteurs à utiliser cette technique et acquérir ce nouveau semoir qui pourra être éventuellement loué, lors des campagnes labours-semailles, aux petits producteurs, qui sont dans l'incapacité de l'acquérir en raison de son prix élevé. La wilaya de Khenchela, dont 56% de superficie totale est formée de steppes, figure parmi les régions sélectionnées pour l'expérimentation de cette technique.

APS

ANNABA

## 1.300 agriculteurs ont signé les cahiers des charges

Quelque 1.300 agriculteurs, sur 1.945 exploitants ayant déposé des dossiers pour l'accès au dispositif d'accès à la concession des terres publiques, ont signé à ce jour les cahiers des charges nécessaires à l'obtention de l'acte de concession, a-t-on appris mardi du directeur régional de l'Office national des terres agricoles (ONTA). Rappelant que cet acte de concession représente le mode exclusif de gestion des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat, M. Nasreddine Hayat a indiqué que ces dossiers concernent plus de 11.000 hectares de terres agricoles réparties entre exploitations agricoles collectives ou individuelles (EAC-EAI). Il a estimé, dans ce contexte, que l'opération portant concession des terres agricoles publiques touchera, à terme, une superficie globale de 16.000 hectares à l'échelle de la wilaya de Annaba. Au total, 2.330 agriculteurs de la wilaya de Annaba peuvent bénéficier de la loi numéro 10-03 du 18 août 2010 portant sur la reconversion du droit de jouissance perpétuelle en droit de concession des terres agricoles du domaine privé de l'Etat pour une durée de 40 ans renouvelable et hypothécable.

CONSTANTINE

## Le nouveau stade

### de Didouche-Mourad homologué

Le nouveau stade de la localité de Didouche-Mourad vient d'être réceptionné et homologué, a indiqué, mercredi, le président de l'Assemblée populaire de cette commune située à une quinzaine de km de Constantine. M. Tahar Boucheham a précisé à l'APS que cette infrastructure, qui a accueilli vendredi dernier une rencontre de football entre deux équipes locales, n'est "cependant pas entièrement achevée". Un complément de 30 millions de dinars est, en effet, nécessaire pour mener à son terme l'aménagement des gradins et l'extérieur du stade qui a consommé une autorisation programme (AP) de 140 millions de dinars, a affirmé le même élu. Le stade, conçu pour accueillir quelque 5.000 spectateurs, fait partie des nombreuses opérations de développement menées dans cette commune au profit des secteurs de la jeunesse et des sports, de l'éducation, des travaux publics et de l'aménagement urbain, a rappelé M. Boucheham. "La modernisation des infrastructures sportives de la ville constitue l'une des priorités des responsables locaux pour permettre aux jeunes de disposer de structures adéquates pour s'entraîner ou organiser des compétitions sportives", a affirmé cet édile, soulignant que la mise à niveau du stade qui était dans un "piteux état" et "dépourvu de la moindre commodité" est à même de permettre aux formations sportives locales d'effectuer des progrès.

SOUK-AHRAS

## 8 communes raccordées au gaz naturel

Les huit communes frontalières de la wilaya de Souk-Ahras (Est) seront raccordées au réseau du gaz naturel dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, a indiqué la Direction de l'énergie et des mines. Une enveloppe de 4,5 milliards de dinars a été réservée à cette opération qui bénéficiera à 6.600 foyers des communes d'Ouled Idriss, Henancha, Lekhdara, Zouabi, Ain Zana, Ouled Moumene et Ain Soltane, selon M. Abdelaziz Boukhari, cadre de cette direction. Cette mise en gaz pour laquelle des travaux seront entamés "prochainement" permettra à la wilaya de Souk-Ahras d'atteindre un taux de raccordement de 80%. Plus de 550 familles de la commune d'Oued El-Kebrit (70 km au sud du chef-lieu de wilaya) avaient été raccordées au réseau du gaz naturel en juin dernier, à l'occasion d'une visite du ministre de l'Énergie et des mines, M. Youcef Yousfi. Cette opération avait nécessité un investissement public de 210 millions de dinars.

APS

## SYRIE

## Une délégation arabe en médiation



Une délégation arabe, dirigée par le Qatar, a effectué hier une visite à Damas afin d'entamer une médiation entre le gouvernement syrien et l'opposition, en conflit depuis des mois, a déclaré à la presse, le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi. "Nous devons entamer nos rencontres avec les responsables syriens vers 15h à Damas (12hGMT) pour les informer de l'initiative sur laquelle se sont entendus 21 ministres des Affaires étrangères", a déclaré au Caire M. al-Arabi avant son départ pour la Syrie. La Ligue arabe avait appelé, le 16 octobre, à la tenue d'une "conférence de dialogue national" entre le gouvernement syrien et l'opposition, pour mettre fin aux violences et "éviter une intervention étrangère". Dans des déclarations publiées mercredi par le quotidien panarabe *Al-Hayat*, M. al-Arabi a exprimé "l'espoir que les dirigeants syriens acceptent cette initiative et entameront des réformes politiques véritables". La Commission ministérielle arabe chargée de transmettre aux dirigeants syriens cette initiative comprend notamment le Qatar en qualité de président, ainsi que plusieurs ministres des Affaires étrangères arabes et le secrétaire général de la Ligue arabe. Cependant, l'opposition syrienne a appelé dans des communiqués sur les réseaux sociaux en ligne à "une grève générale" mercredi à l'occasion de la visite de cette délégation à Damas. La Syrie fait face depuis la mi-mars à des manifestations hostiles au gouvernement du président Bachar al-Assad.

## LIBERIA

## 2e tour de la présidentielle le 8 novembre



La présidente sortante Ellen Johnson-Sirleaf et Winston A. Tubman s'affrontent le 8 novembre, lors du second tour de la présidentielle au Libéria, a confirmé mardi soir le président de la Commission électorale nationale du Libéria (NEC), James Fromayan. La présidente Sirleaf a gagné 530.020 voix (43,9%), contre 394.370 (32,7%) pour Winston Tubman, candidat du Congrès pour le changement démocratique (opposition), a affirmé M. Fromayan, lors d'une conférence de presse. 4.383 observateurs nationaux issus de 80 organisations et 921 observateurs internationaux de 45 organisations ont surveillé les élections. Selon la loi électorale du Libéria, un candidat présidentiel doit gagner plus de 50% des voix exprimées pour devenir le vainqueur de la présidentielle.

APS

## L'APRÈS-KADHAFI

## L'Otan priée de rester jusqu'à la fin de l'année?

L'Otan prendra une décision officielle sur la fin de sa mission en Libye, ce vendredi, alors que les autorités de transition libyennes lui demandent de la prolonger jusqu'à fin 2011.

L'Otan a repoussé à vendredi sa prise de décision formelle sur la fin de sa mission en Libye afin de mener de nouvelles consultations avec l'ONU et le Conseil national de transition (CNT). Le Conseil des ambassadeurs des 28 pays membres, qui devait se tenir mercredi à Bruxelles, a été reporté à cette date, a indiqué la porte-parole de l'Otan, Oana Lungescu.

L'Otan doit prendre une décision officielle sur la fin de sa mission en Libye, que le chef du CNT libyen a demandé de prolonger jusqu'à la fin de l'année, ce mercredi. Un des responsables du CNT, le "ministre" du Pétrole et des Finances, Ali Tarhouni, avait déjà exprimé mardi le souhait de voir l'Otan "rester au moins un mois de plus". L'Otan n'a jusqu'à présent "pas été saisie d'une telle requête" de la



part du CNT, a précisé la porte-parole.

## Fin de mission le 31 octobre?

L'Alliance atlantique, pour sa part, avait annoncé la date indicative du 31 octobre, dès vendredi, au lendemain de la prise de Syrte et de la mort du colonel Kadhafi. Sans attendre la proclamation officielle de la "libération" du pays, dimanche.

James Appathurai, vice-secrétaire général adjoint de l'Otan pour les affaires politiques, a dit s'attendre à cette confirmation. "Je ne m'attends pas à ce que cette décision soit modifiée car il est assez évident que les éléments pro-Kadhafi n'exercent plus de commandement, ni de contrôle, ni

d'autres capacités susceptibles de constituer une menace organisée contre les civils. C'est désormais terminé et en conséquence, notre opération va prendre fin", a-t-il dit. L'Otan avait pris fin mars le commandement des opérations militaires d'une coalition internationale intervenue en Libye dans le cadre d'un mandat de l'Onu pour assurer la protection des civils. Les détracteurs de cette intervention,

notamment la Russie et la Chine, ont accusé l'Otan de poursuivre un objectif inavoué, celui d'un "changement de régime", sous le couvert de la mission confiée par l'Onu. Les puissances militaires occidentales impliquées dans l'intervention ont déjà commencé à ralentir leurs opérations en Libye. Des diplomates affirment que la plupart des équipements de l'Otan, y compris les avions de chasse, ont déjà été retirés. Dans un communiqué, l'Otan a précisé qu'elle continuerait provisoirement des missions de renseignement, de surveillance et de reconnaissance, tout en conservant la capacité d'effectuer des bombardements aériens si nécessaire.

## Le CNT rappelé à l'ordre

En raison des circonstances troubles de la mort de Mouammar Kadhafi et de son fils Muatassim, qui pourraient avoir été victimes d'exécutions sommaires, les pays occidentaux, soutenant le CNT, ont aussi rappelé au nouveau pouvoir libyen son engagement à respecter l'Etat de droit et à bâtir des institutions démocratiques.

"C'est un test. Le CNT n'a eu de cesse de dire qu'il se distinguerait du régime de Kadhafi en terme de respect des droits de l'homme



et de l'Etat de droit", a dit Jeffrey Feltman, secrétaire d'Etat adjoint américain pour le Proche-Orient, lors d'une conférence de presse

au Maroc. "Le moment est venu pour eux de prendre des initiatives susceptibles de les aider à transformer ces paroles en actes".

## LOI ISLAMIQUE EN LIBYE

## La France fronc les sourcils

Au lendemain de l'annonce, dimanche, de la réintroduction de la charia - loi islamique - en Libye, après quarante-deux années de règne de Mouammar Kadhafi, Paris a tenu à réagir.

La France sera "vigilante à ce que les valeurs que nous avons défendues aux côtés du peuple libyen soient respectées : l'alternance démocratique, le respect de la personne humaine, l'égalité des droits entre l'homme et la femme. Pour nous c'est absolument essentiel", a expliqué lundi, Alain Juppé, le ministre des Affaires étrangères.

Tout en rappelant que le nouvel homme fort de

Tripoli, le président Moustapha Abdeljalil, avait assuré que les Libyens étaient des "musulmans modérés", Alain Juppé a cependant concédé : "C'est un problème pour nous, notamment en ce qui concerne le respect de la dignité de la femme". Sous Kadhafi, la loi interdisait la polygamie et autorisait le divorce. Aujourd'hui, ce texte a vécu. "Cette loi est contraire à la charia et elle n'est plus en vigueur", a annoncé le président libyen. Si, pour Alain Juppé, "les printemps arabes sont un très grand espoir mais sont aussi porteurs de risques", pas question de remettre en cause l'intervention mili-

taire en Libye. "Cela peut être une opportunité fantastique pour nous, nos entreprises", a-t-il dit.

De son côté, Benoît Hamon, le porte-parole du PS, s'est dit "inquiet" de l'annonce de la réintroduction de la charia en Libye, mais fait "confiance au peuple libyen pour se doter d'institutions et d'un gouvernement qui garantira demain l'égalité des droits".

Marine Le Pen, qui n'avait pas caché sa sympathie pour les partisans de Kadhafi, a dit son inquiétude de voir des pays "aux portes de l'Europe basculer dans une dictature islamiste".

## IRAK

## 3 morts et 18 blessés dans un attentat à la bombe



Un policier de haut rang et deux civils ont été tués et 18 autres personnes blessées dans un double attentat à la bombe mercredi à Mossoul, dans le nord de l'Irak, a indiqué un porte-parole de la police. Deux voitures piégées ont explosé presque simultanément devant le bureau chargé de la distribution des cartes de nationalité dans le district de Derizliyah à l'est de Mossoul, a précisé la même source. Les explosions ont tué le chef du bureau, un général de brigade, ainsi que deux civils. Dix-huit autres personnes ont été blessées, dont plusieurs policiers, a ajouté le porte-parole. Le bilan pourrait s'alourdir puisque les ambulances, les véhicules de police et des véhicules civils continuent d'évacuer les victimes vers des hôpitaux et centres médicaux de la ville, selon la même source.

APS

«Le tournoi de l'UNAF, une étape importante avant les JO de Londres»

Page 14



ALI BENDJEMAA, PRÉSIDENT DE LA FAJ :

## «La qualification aux JO devient drastique»

Page 12



Le président de la Fédération algérienne de judo, Ali Bendjemaa, a fortement critiqué la nouvelle politique de qualification aux Jeux Olympiques, la qualifiant «d'injuste» notamment envers le continent africain «le quota africain est mal négocié». Notre pays compte beaucoup d'athlètes mieux classés sur la scène internationale, mais malheureusement ils ne seront pas présents aux Jeux Olympiques de Londres 2012.

### FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

## Le NAHD veut se payer le leader, derby alléchant à Sétif

La 7e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue samedi, offrira aux puristes un derby algérois alléchant entre le NA Hussein Dey et le co-leader, le CR Belouizdad, alors qu'à Sétif, l'ESS donnera la réplique au MCE Eulma, dans une opposition entre voisins. Page 13

### CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

## Le CABBA peut prendre son envol

La 8e journée du championnat d'Algérie de football de Ligue 2, prévue vendredi, s'annonce favorable à l'incontestable leader, le CAB Bou Arrèridj, qui reçoit l'O Médéa, au moment où ses poursuivants évolueront à l'extérieur ou s'affrontent entre eux. Page 13

ALI BENDJEMAA, PRÉSIDENT DE LA FAJ :

## «La qualification aux JO devient drastique»

Le président de la Fédération algérienne de judo, Ali Bendjemaa, a fortement critiqué la nouvelle politique de qualification aux Jeux Olympiques, la qualifiant «d'injuste» notamment pour le quota accordé au continent africain.



PAR MOURAD SALHI

Notre pays compte beaucoup d'athlètes mieux classés sur la scène internationale, mais malheureusement ils ne seront présents dans les prochains Jeux Olympiques de Londres 2012. «Le nouveau règlement de l'instance internationale a fait que la qualification devient de plus en plus très compliquée» a déploré hier, Ali Bendjemaa, président de la Fédération algérienne de judo, lors de son point de presse organisé au siège du Comité olympique algérien.

Ce règlement a été mis en place sans la participation de l'Algérie, ajoute le premier responsable du judo en Algérie. «La Fédération algérienne, à cette époque, était en pleine phase de transition. On n'avait pas vraiment le temps de réagir concernant ce nouveau système, explique-t-il, l'instance nationale pendant cette période voulait sauver la peau du judo algérien».

Avant de s'étaler sur les différentes difficultés rencontrées par le nouveau bureau fédéral depuis son installation il y a presque trois années, le staff technique a tenu à expliquer s'abord le nouveau système de qualification «il est temps maintenant que l'opinion publique connaisse le nouveau système de

qualification et fasse une comparaison avec les systèmes précédents» a indiqué le patron de la FAJ. Concernant ce système en question, les responsables du judo algérien expliquent qu'au début des Olympiades, les Fédérations internationales ont effectué des modifications majeures induisant de nouvelles règles d'arbitrage et de sélections olympiques. Le nouveau règlement stipule que le championnat du monde aura lieu tout les ans. 2 athlètes seulement par catégories y participent. L'instance nationale a, par la suite, élaboré un classement par points appelé Ranking-list. «Les cinq meilleurs résultats sont pris en compte» a expliqué le staff technique de la Fédération algérienne de judo. Le classement par points, signalons-le, est établi sur la base des championnats officiels (JO, monde, continental, master, 4 grands slam, 5 grand sprints, 16 world cup. Ce qui est énorme pour la Fédération algérienne qui, selon son responsable, ne peut participer qu'à dix compétitions sur les 26 organisées pendant l'année. Pour ce qui concerne la phase de qualification, cette étape s'étalera, selon les responsables du judo en Algérie, sur deux années, les points de la première année sont comptabilisés à 50% alors que ceux de la 2e année sont comptabilisés à 100%. Le championnat

d'Afrique 2012 verra la dernière compétition prise en compte pour les athlètes afin d'amasser un maximum de points. Le classement mondial la Fédération internationale de judo se fera le 1er mai 2012, il sera utilisé pour allouer les 252 places. Les 14 premiers au niveau mondial seront qualifiés directement. Dans ce registre, l'Algérie compte deux athlètes, à savoir Soraya Heddad et Omar Benyekhlif lesquels sont qualifiés directement. Outre ces derniers les meilleurs athlètes dans le classement se qualifieront en fonction d'un quota continental. Dans ce cas, trois Algériens sont en compétition pour cette troisième place. «Le nouveau règlement est très compliqué» estime le président de la Fédération algérienne de judo, Ali Bendjemaa. «Ce qui a compliqué plus les choses, ajoute-t-il, c'est le changement des règles d'arbitrage». N'empêche, confirme-t-il, «nous devons nous adapter pour évoluer cette discipline» a-t-il dit.

Le judo algérien a connu 10 ans de retard. Sur un autre registre, le président de la Fédération algérienne de judo estime que le judo algérien a vécu des moments très difficiles «il faut le reconnaître, sans citer personne, le judo algérien a vécu des moments très difficiles. L'ancien bureau en dépit des résultats qu'il a atteints, a négligé carré-

ment la relève, en participant à chaque fois avec les mêmes athlètes. C'est une grosse erreur, en ignorant la relève. Le judo algérien a connu dix années de retard dus essentiellement à ce problème de relève» a déploré M. Bendjemaa. Ce qui a compliqué la mission de ce nouveau bureau, selon le président, c'est le départ des huit athlètes qui ne sont pas, selon la même source, des moins. «Les athlètes que l'on a actuellement sont en train de rattraper le retard causé par leurs aînés» a-t-il indiqué. «Chez nous, ajoute-t-il, sept années de bien travaillent pour sept années de mal». Concernant les moyens, M. Bendjemaa dira que pour avoir un soutien du partenaire, qui est le MJS, la fédération doit justifier ses dépenses «sincèrement le judo, comme pas mal de disciplines, est devenu trop coûteux. Maintenant, si ceux qui sont censés nous suivre accomplissent leur mission, nous pouvons prendre quelque chose, sinon...» A souligné M. Bendjemaa. Le patron du judo algérien a confirmé que sa politique est basée essentiellement sur le rajeunissement de l'effectif «actuellement nous comptons des jeunes très ambitieux, il veut aller de l'avant. Ce qu'il faut éviter, c'est la pression sur les athlètes. Nous ne voulons pas revenir à la politique du bricolage» a-t-il conclu.

M. S.

### SAID BOUCHOUK : «Je suis en train de vivre des moments extraordinaires»

L'ailier droit du CA Batna (Ligue 1), Said Bouchouk, a qualifié d'"extraordinaire" les moments qu'il est en train de vivre, après sa première sélection chez les Verts, en prévision des deux matches amicaux face à la Tunisie (12 novembre) et au Cameroun (15 novembre). «Je suis en train de vivre des moments extraordinaires. Je viens juste d'apprendre la nouvelle de ma convocation en sélection. Je ne m'y attendais guère. C'est une grosse surprise pour moi, je ne trouve pas les mots pour exprimer ma joie», a indiqué à l'APS Bouchouk, auteur d'un excellent début de match avec le club batnéen. Le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, a dévoilé mardi après midi une liste de 31 joueurs, dont 4 gardiens de but, pour le stage de l'Equipe nationale, prévu du 8 au 16 novembre au centre national technique de Sidi Moussa (Alger), en prévision des deux rencontres amicales. Outre Bouchouk, un autre joueur va effectuer son baptême du feu avec les Verts. Il s'agit du milieu du FC Valence (Ligue espagnole), Sofiane Feghouli, fraîchement qualifié par la Fédération internationale de football (FIFA), pour évoluer avec l'Algérie. «Je suis très honoré par cette convocation qui représente un tournant important dans ma jeune carrière. Je ne vais pas m'arrêter là, comme tout joueur ambitieux, je veux m'imposer au sein de la sélection et montrer de quoi je suis capable. Je tâcherai d'être à la hauteur de la confiance placée en moi», a ajouté Bouchouk (25 ans). Bouchouk, qui a fait toutes ses classes au FC Bir El Arch (inter-régions/Est), estime que sa présence désormais en sélection, représente un honneur et pour son équipe et pour toute la région des Aurès. «J'aurai la lourde mission de représenter mon équipe et la région des Aurès, qui a tant donné pour le football national», a-t-il affirmé, regrettant au passage la non convocation de son coéquipier, Youcef Benamara. «Tout le monde s'attendait à ce que Benamara soit convoqué, mais finalement le choix s'est porté sur moi», a-t-il conclu. Said Bouchouk a été supervisé à plusieurs reprises par le staff technique national. La dernière fois était lors du match face au NA Hussein Dey (2-1), disputé le 15 octobre dernier au stade du 20 août 1955 (Alger), pour le compte de la 5e journée du championnat de Ligue 1. Il s'agit de la deuxième surprise de Vahid Halilhodzic, après le milieu offensif de l'USM Harrach, Baghdad Bounedjah, qui avait été convoqué pour le stage qui a précédé le match face à la République centrafricaine, disputé le 9 octobre au stade du 5-Juillet-1962 (2-0), pour le compte de la 6e et dernière journée des éliminatoires de la CAN-2012.

ENNASR

### Antar Yahia reprend les entraînements

Le défenseur international algérien, Antar Yahia, a repris les entraînements avec son club saoudien, Ennasr (Division excellence), après s'être remis de sa blessure, indique mercredi la presse locale. Le capitaine des Verts a manqué les trois derniers matches de son club qui a réalisé un début de parcours laborieux en championnat, provoquant l'ire de son entraîneur argentin, allant jusqu'à menacer de démissionner. Yahia, avait rejoint Ennasr, cet été, en provenance de Bochum (Div 2, Allemagne), et ce, pour un contrat d'une durée de trois ans. Absent lors de la précédente rencontre de la sélection algérienne de football face à son homologue de la R.Centrafricaine, le 9 octobre en cours, pour le compte des éliminatoires de la CAN 2012 (victoire 2-0), en raison de blessure, il a été retenu pour le prochain stage des Verts (du 8 au 15 novembre à Alger).

UMM SALAL

### Meghni absent pour une durée indéterminée

Le milieu de terrain international algérien, Mourad Meghni qui évolue à Umm Salal (Div. 1, Qatar), sera encore "indisponible" pour une "durée indéterminée", à cause de blessure, a indiqué le journal qatari El Arab. Les examens médicaux que vient de subir le milieu de terrain des Verts, ont relevé qu'il ne s'est toujours pas remis de sa blessure au niveau de la cuisse, contractée depuis plus d'un mois, a ajouté la même source. Ayant rejoint Umm Salal au mois de juillet dernier, l'ex-joueur de la Lazio de Rome (Série A, Italie), n'a pris part qu'à une mi-temps de son premier match officiel avec sa nouvelle formation, depuis le début du championnat de l'exercice en cours. A peine rétabli d'une méchante blessure au niveau du genou, le tenant éloigné des terrains pour plus d'une année, le joueur des Verts n'est pas pour autant épargné par la "guigne" des blessures. L'entraîneur d'Umm Salal, le Marocain, Hassen Harmatallah, misait sur un retour rapide de Meghni à la compétition, d'autant que son absence s'est avérée préjudiciable pour son club, auteur d'un début de parcours très mitigé en championnat. Le technicien marocain ne cesse de répéter, dans ses déclarations à la presse locale, que "la défection de Meghni est l'une des principales raisons du départ raté d'Umm Salal en championnat".

FOOTBALL- CHAMPIONNAT PROFESSIONNEL DE LIGUE 1

## Le NAHD veut se payer le leader, derby alléchant à Sétif



La 7e journée du championnat professionnel de football de Ligue 1, prévue samedi, offrira aux puristes un derby algérois alléchant entre le NA Hussein Dey et le co-leader, le CR Belouizdad, alors qu'à Sétif, l'ESS donnera la réplique au MCE Eulma, dans une opposition entre voisins.

Le CRB, qui partage le fauteuil de leader avec l'USM Alger (13 pts), aura à cœur de remporter ce derby et consolider ainsi sa position au classement, même si les "Sang et Or", comptent déjouer les pronostics et enclencher ainsi leur compte par une première victoire. Le Chabab qui reste sur un succès face au MC Saïda (3-1), devra rester tout de même vigilant devant une équipe du NAHD, très accrocheuse, capable du meilleur comme du pire. Les Nahdistes enchaînent par un deuxième derby de rang, après celui face à l'USM Harrach, soldé par une défaite (1-0). L'USMA, accueillera le MC Oran (15, 5 pts), qui avait mis fin à la période de disette après sa victoire face au CS Constantine (2-1). Même si les Oranais vont se présenter sur la pelouse du stade Omar Hamadi avec un bon moral, il n'en demeure pas moins que les Algérois n'ont pas l'intention de laisser filer des points, et de surcroît dans leur jardin. L'USMA, dont l'entraîneur français Hervé Renard, a quitté ses fonctions à l'issue du match nul à Tlemcen (1-1), pour revenir en sélection de Zambie,

abordera une nouvelle ère, en attendant la nomination d'un nouvel entraîneur. Les "Rouge et Noir", partiront favoris à l'occasion de cette confrontation et bénéficieront des faveurs des pronostics. L'USM Harrach et la JSM Béjaïa, respectivement 3e (12 pts) et 4e (11 pts), seront aux aguets et comptent profiter de la moindre fausse manœuvre des deux premiers pour s'approcher du fauteuil de leader. Si la JSMB évoluera chez elle face au WA Tlemcen (6e, 9 pts), alors que l'USMH effectuera un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou pour défier la JSK (10e, 8 pts), qui en train de revenir progressivement. Toutefois, les Harrachis, auteurs de deux victoires à l'extérieur depuis le début de la saison, espèrent bien maintenir cette dynamique en dehors de leurs bases, même si leur dernière sortie s'est soldée par un carton à Constantine face au Chabab local (4-1). Le WAT, qui reste sur trois matches sans défaites, sera en appel à Bejaïa et même si sa mission

s'annonce d'ores et déjà difficile, devant des Béjaouis intraitables dans leur stade fétiche de l'Unité maghrébine, ils espèrent bien revenir au moins avec le partage des points. Le CA Batna (5e, 9pts), qui constitue la belle surprise de ce début de saison, se rendra à Chlef, où l'ASO (8e, 8 pts) l'attendra de pied ferme pour confirmer le point ramené d'Alger face au MC Alger (0-0). Les Chélifiens, menés par le buteur maison, Mohamed Seguer (3 buts), visent une troisième victoire de la saison qui pourrait les rapprocher du podium, alors que le CAB, tenu en échec par la JSMB (0-0), compte se racheter et revenir à Batna avec un bon résultat. L'ESS (11e, 7 pts), qui commence à retrouver des couleurs après la venue à la barre technique du technicien suisse Alain Geiger, recevra le MCE Eulma (9e, 8 pts), dans un derby des hauts plateaux qui s'annonce très disputé et ouvert à tous les supputations. Les Sétifiens, menés par leur maître à jouer Abdelmoumen

Djabou, bourreau des défenses adverses, aspirent à remonter au classement, et cela passera inéluctablement par un succès face au MCEE. De son côté, le MCEE, accroché chez lui par la JSK (1-1), effectuera le court déplacement à Sétif avec l'ambition d'accrocher l'équipe des hauts plateaux dans son antre du 8 mai 1945. Le MC Alger (14e, 5 pts), dirigé désormais par le revenant François Bracci, ira à Saïda, pour une mission qui s'annonce difficile pour les Algérois, incapables mêmes de s'imposer à domicile, comme ce fut le cas face à l'ASO Chlef (0-0). Un sursaut d'orgueil des Vert et Rouge est indispensable au risque de voir leur situation prendre des proportions alarmantes. Le MCS (12e, 6 pts), réputée intraitable à domicile, ne compte pas laisser l'occasion d'enregistrer un troisième succès, qui lui permettrait de quitter la zone de turbulences. Enfin, le CSC (7e, 8 pts) accueillera son voisin de l'AS Kroub, dans un derby de l'Est qui s'annonce très disputé de part et d'autre. Le CSC, très en verve depuis la venue de Rachid Bouarrata, partira favori face à l'ASK (13e, 6 pts), miné par des problèmes internes, et irrégulière depuis le début de cet exercice.

#### Programme des rencontres

5 Juillet 1962) : NA Hussein Dey- CR Belouizdad  
Béjaïa : JSM Béjaïa- WA Tlemcen  
Chlef : ASO Chlef- CA Batna  
Omar-Hamadi) : USM Alger- MC Oran  
Tizi-Ouzou : JS Kabylie- USM Harrach  
Saïda : MC Saïda- MC Alger  
Constantine : CS Constantine- AS Kroub  
Sétif : ES Sétif- MCE Eulma

CHAMPIONNAT DE LIGUE 2

## Le CABBA peut prendre son envol

La 8e journée du championnat d'Algérie de football de Ligue 2, prévue vendredi, s'annonce favorable à l'incontestable leader, le CAB Bou Arreridj, qui reçoit l'OM Médéa, au moment où ses poursuivants évolueront à l'extérieur ou s'affrontent entre eux. Auteur d'une précieuse victoire le week-end dernier sur le terrain de l'USM Annaba, le CABBA (6 victoires, 1 nul) a confirmé qu'il était le favori numéro un pour décrocher le titre de champion de la Ligue 2. La venue de l'OM, redoutable à domicile mais frileux loin de ses bases, ne devrait pas constituer l'Everest à escalader pour le CABBA (19 points) qui se dirige, sauf surprise, vers sa septième victoire de la saison. Deux de ses trois poursuivants, le MO Béjaïa et l'USM Bel-Abbès (13 points chacun), s'affrontent dans une affiche qui promet beaucoup. Le MOB part avec les faveurs des pronostics, mais l'USMBA ne fera pas le long voyage à Béjaïa en victime expiatoire et ten-

tera de revenir avec un bon résultat pour rester dans le peloton de tête. Le troisième poursuivant, l'ASM Oran, est appelé à effectuer un périlleux déplacement à Biskra pour affronter l'USB, la lanterne rouge qui n'a plus gagné depuis la deuxième journée. Avec quatre points au compteur, l'USB a un besoin urgent de points pour entamer sa remontée au classement et éviter d'être distancée par les équipes jouant la relégation, ce qui risque de compliquer davantage la mission des Asémistes. Le derby de l'est entre le MO Constantine (8e, 10 points) et l'USM Annaba (11e, 7 points) est la seconde affiche que propose la 8e journée du championnat de L2. Les deux formations, qui s'affrontaient jadis en ex-D1, se retrouvent cette année au palier inférieur avec l'objectif de retrouver l'élite sans trop tarder. Mais à la veille de la 8e journée, les deux équipes semblent marquer le pas, notamment les Tuniques rouges annabes qui peinent

à trouver leurs marques en L2, consommant déjà un entraîneur, Mohamed Henkouche en l'occurrence, remplacé par Khaled Lounici. Le MOC semble avoir un avantage pour remporter ce derby qui se jouera devant ses supporters, à moins que les Annabis, battus par le leader vendredi dernier, n'en décident autrement. L'une des surprises de cette saison, la JS Saoura (5e, 12 points), accueille le MSP Batna (6e, 11 points), sans la présence cependant de ses supporters en raison du huis clos infligé par la Ligue de football professionnel (LFP). Mais ceci n'empêchera pas la jeune équipe de la JSS, qui a réalisé un sans-faute cette saison "at-home", de tenter de décrocher sa cinquième victoire à domicile pour espérer monter sur le podium, en cas de contreperformances des équipes de tête. A Mostaganem, l'ESM (9e, 9 points) accueille le RC Kouba (10e, 8 points), un adversaire, a priori, à sa portée. Les Koubéens n'ont pas goûté

à la victoire lors des trois derniers matches, dont deux se sont déroulés à domicile, et sont déjà distancés de 5 points du trio de tête. Les deux dernières rencontres de la journée concernent le bas du tableau: Paradou AC (13e, 6 points) - SA Mohammadia (11e, 7 points) et AB Merouana (13e, 6 points) - USM Blida (13e, 6 points). Les quatre équipes ont besoin de points pour s'extirper des profondeurs du classement, ce qui donnera plus de piment à ces rencontres. La déception de ce début de saison, l'USMB, affrontera l'ABM avec, sur le banc de touche, son nouvel entraîneur Arezki Amrouche, qui a remplacé Abdelkrim Latreche.

#### Programme des rencontres

Béchar (huis clos) : JS Saoura à MSP Batna (huis clos)  
Biskra : US Biskra - ASM Oran  
Hydra : Paradou AC - SA Mohammadia  
Merouana : AB Merouana- USM Blida  
Bordj Bou Arreridj : CAB Bou Arreridj - O Médéa  
Mostaganem : ES Mostaganem - RC Kouba  
Béjaïa : MO Béjaïa - USM Bel-Abbès  
Constantine : MO Constantine - USM Annaba

HANDBALL/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (1/4 DE FINALE)

### GSP-ES Sahel et JSE Skikda-Safety Shooters aujourd'hui

Les deux représentants algériens au championnat d'Afrique des clubs champions de handball messieurs, qui se dispute à Kaduna (Nigeria), le GS Pétroliers et la JSE Skikda, seront opposés respectivement à l'ES Sahel (Tunisie) et Safety Shooters (Nigeria), en quarts de finale, prévus aujourd'hui. Le GSP, vainqueur mardi soir face aux Egyptiens du Zamalek (24-18), a terminé en tête du groupe A avec un total de 7 points (3 victoires dont une par forfait et un nul), alors que la JSES avait essuyé, mardi, sa première défaite du tournoi face aux Angolais de Primeiro De Agosto sur le score de 29 à 23. Les Skikdis, qui ont remporté leurs trois premiers matches, ont terminé à la seconde place avec 6 points, derrière l'équipe angolaise qui a réalisé un sans-faute (4 victoires en 4 matches, 8 points). Le choc de ces quarts de finale opposera les deux équipes égyptiennes, Al-Ahly au Zamalek.

Voici par ailleurs le programme des quarts de finale:

JSE Skikda (Algérie) - Safety Shooters (Nigeria)  
Etoile de Sousse (Tunisie) - GS Pétroliers (Algérie)  
Ahly du Caire (Egypte) - Zamalek du Caire (Egypte)  
Primeiro de Agosto (Angola) - Niger United (Nigeria).

BASKETBALL/CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (1<sup>RE</sup> JOURNÉE)

### La compétition débutera aujourd'hui

Le coup d'envoi du championnat de super division de basketball de la saison (2011-2012), sera donné, aujourd'hui et demain, après le déroulement samedi dernier à Alger de l'assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de basketball. Ce championnat devait débuter le 30 septembre dernier, avant d'être reporté au 15 octobre, en raison de la non-tenue de l'AG comme exigé par le ministère de la Jeunesse et des Sports, qui avait exhorté le directoire de la FABB d'organiser une assemblée générale électorale (AGE), avant la reprise des compétitions sportives. Finalement, tout est rentré dans l'ordre, puisque l'AGE se déroulera le 12 novembre prochain, et les 16 équipes engagées, dont 3 nouveaux promus, pourront donc renouer avec la compétition après plus de 4 mois de repos. Pour la nouvelle saison, un nouveau système de compétition a été mis en place par l'instance fédérale qui prévoit une phase classique (aller-retour) de 30 journées à l'issue de laquelle le 1<sup>er</sup> sera déclaré champion d'Algérie, les 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> seront rétrogradés en division inférieure, alors que les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> disputeront les barrages contre les équipes du palier inférieur. Pour la nouvelle saison, trois nouveaux clubs feront partie de la nouvelle composante de la super division à savoir, l'USM Blida, l'US Sétif et le MS Cherchell, qui remplaceront l'USM Alger, l'ASPTT Alger et l'USMM Hadjout, reléguées en Nationale B. La 1<sup>re</sup> journée qui, débutera aujourd'hui avec le match d'ouverture, GS Pétroliers champion d'Algérie en titre et le MS Cherchell (nouveau promu) se poursuivra demain avec le reste des rencontres de cette journée du démarrage.

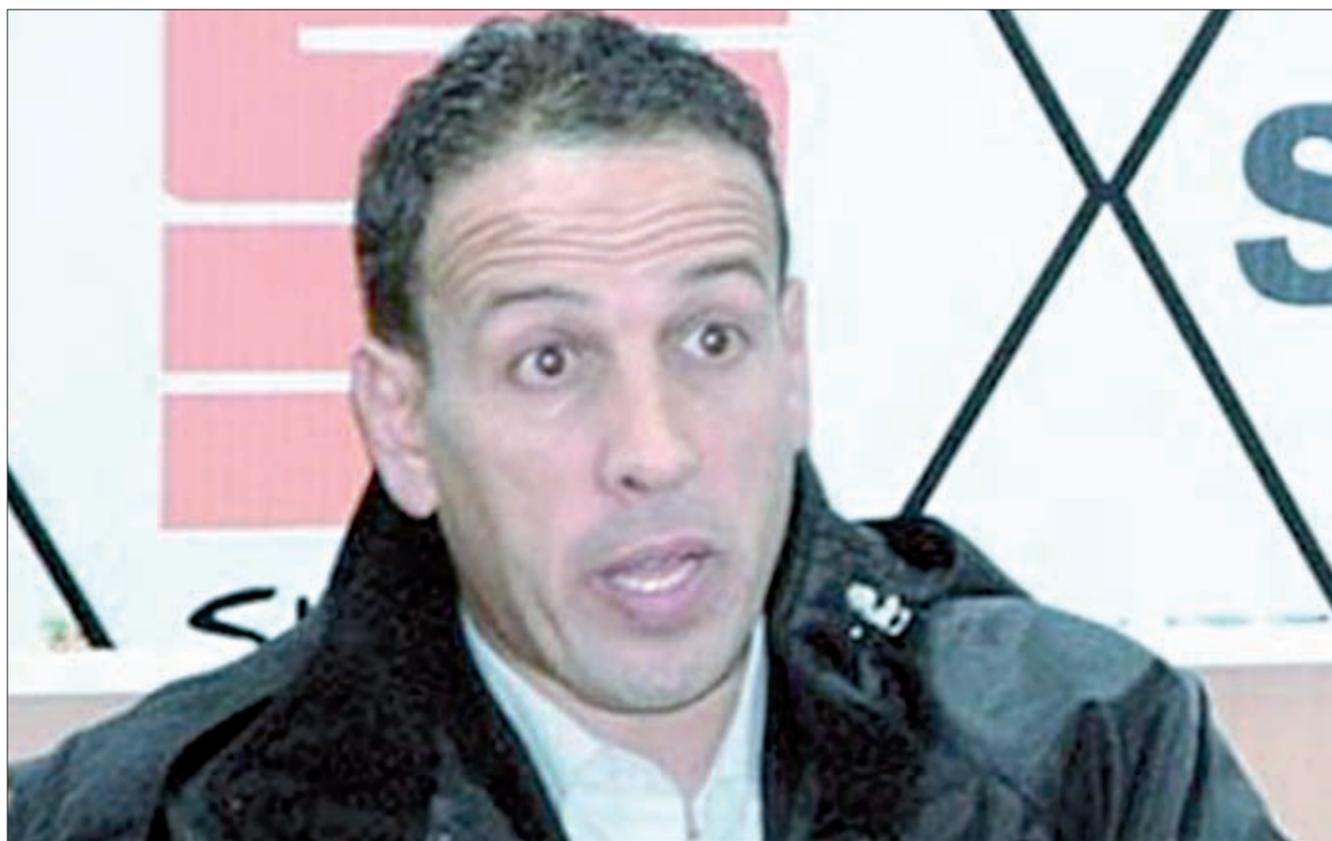
Programme des rencontres:

Aujourd'hui (18h00)  
Hydra : GS Pétroliers - MS Cherchell  
Demain (15h00)  
Constantine: CSM Constantine - NB Staouéli  
D.E.Beida : CRB Dar Beida - USM Blida (16h00)  
Caroubier : NA Hussein-Dey - CRB Témouchent  
Skikda : AB Skikda - AU Annaba (16h00)  
Batna : O.Batna - OM Bel-Abbès  
Blida : TBB Blida - IRBB Arréridj  
Boufarik : WA Boufarik - US Sétif.

AZZEDINE AIT DJOUDI

# «Le tournoi de l'UNAF, une étape importante avant les JO de Londres»

Le sélectionneur de l'équipe algérienne olympique de football estime que le tournoi de l'UNAF est une étape importante avant les jeux Olympiques de Londres 2012.



Le coach national se trouve dans tous ses états. Outre le problème des expatriés qui vont briller par leur absence lors du prochain tournoi, le coach national doit faire face également au refus excessif de certains présidents de club de libérer leurs joueurs retenus en équipe nationale olympique.

Même s'il n'a pas affiché clairement son mécontentement vis-à-vis de ce problème récurrent, Azzedine Aït Djoudi dira tout simplement que le problème n'est pas nouveau puisqu'il a vécu le même sort l'année dernière.

#### Comment voyez-vous la préparation de votre équipe au lendemain de cette compétition ?

Sincèrement, le dernier stage nous a permis de remédier aux lacunes. Il était bien bénéfique pour l'ensemble des joueurs. Le regroupement de Sidi Moussa, je l'ai consacré beaucoup plus pour le travail physique. Je voulais maintenir la cadence et mettre à jour les joueurs.

C'est vrai que le travail a débuté depuis quelques mois, mais l'essentiel a été fait lors de ce dernier stage. Dans l'ensemble, je suis satisfait du travail effectué jusque-là.

#### A quelques jours seulement du début du tournoi au Maroc, comment se présente pour vous cette compétition ?

C'est une compétition précompétitive qui nous servira beaucoup plus comme préparation au tournoi final qualificatif aux jeux Olympiques de Londres. Nous avons au moins trois matches à disputer, et j'estime que c'est suffisant pour une meilleure préparation possible.

#### Vous allez participer uniquement avec les joueurs locaux. Comment voyez-vous vos chances lors de cette compétition ?

Comme je l'ai déjà dit, cette compétition reste une étape importante pour notre équipe en prévision du tournoi final qualificatif aux prochains jeux Olympiques de Londres.

N'empêche, nous défendons crânement nos chances, et nous allons viser le plus haut possible. Concernant maintenant l'absence des internationaux, je dirais que nous avons fait tout ce qu'il faut pour les retenir, mais puisque la période de ce tournoi ne coïncide pas avec une date FIFA, on n'a pas le choix. Et puis, ce rendez-vous de Tanger sera une belle opportunité pour les joueurs locaux afin de montrer leurs qualités.

#### Certains présidents de club en Algérie ne libèrent pas facilement leurs joueurs pour l'équipe nationale. Comment trouvez-vous cela ?

En toute sincérité, je ne veux pas trop de polémiques sur ce problème. Cette situation n'est pas nouvelle pour nous. J'ai vécu le même scénario l'année dernière, où j'ai rencontré toutes les peines du monde pour convaincre les responsables de club de libérer leurs joueurs même pour un match officiel.

Entretien réalisé par Mourad Salhi

FOOTBALL- TOURNOI DE L'UNAF (U-23)

### L'Algérie débutera face à l'Arabie saoudite mardi prochain

La sélection olympique algérienne de football entamera le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), prévu au Maroc du 1<sup>er</sup> au 5 novembre, mardi prochain face à l'Arabie saoudite, au grand stade de Tanger, après le retrait de l'Egypte et du Qatar, ont annoncé mercredi les organisateurs. Quatre pays au lieu de six prendront part à ce tournoi qui constitue un test intéressant pour les sélections qualifiées pour le premier championnat d'Afrique des U-23, qualificatif aux jeux Olympiques Londres-2012. Outre l'Algérie et le Maroc (pays hôte), le tournoi de l'UNAF verra la participation du Niger et de l'Arabie saoudite. Lors de la deuxième journée du tournoi de l'UNAF, prévue le vendredi 4 novembre, l'équipe algérienne dirigée par Azzedine Aït Djoudi affronte son homologue nigérienne. Le tournoi de l'UNAF se déroulera sous forme d'un mini-championnat et l'équipe qui termine en tête remportera le trophée.

#### Programme du tournoi de l'UNAF (heure algérienne)

1<sup>re</sup> journée (mardi 1<sup>er</sup> novembre)  
18h00 : Algérie-Arabie saoudite (Grand Stade de Tanger)  
20h30 : Maroc-Niger (Grand Stade de Tanger)  
2<sup>e</sup> journée (vendredi 4 novembre)  
18h00 : Algérie-Niger (Grand Stade de Tanger)  
20h30 : Maroc - Arabie saoudite (Grand Stade de Tanger).

12<sup>E</sup> ÉDITION DU FESTIVAL PEUPLES & MUSIQUES AU CINÉMA

# Pour un monde qui nous rassemble

*Depuis aujourd'hui et jusqu'au 30 octobre à Toulouse, le festival Peuples et musiques au cinéma vous invite à découvrir sa douzième édition au cœur des musiques des peuples du monde.*

PAR KAHINA HAMMOUDI

L'association Escambiar, organise, depuis novembre 2000, en collaboration avec différentes associations et institutions toulousaines, des rencontres cinématographiques sur le thème des musiques des peuples du monde. La découverte de ces musiques, présentées par le cinéma en situation (contexte historique, politique, culturel, artistique, linguistique, religieux, etc.) mène directement à la découverte des peuples du monde, «dans leurs irréductibles altérités et leur commune humanité».

Chaque année plusieurs peuples et leur musique sont à l'honneur. La Cinémathèque de Toulouse projette une demi-douzaine de films de fiction grand public, récents ou anciens, dans lesquels les musiques communautaires de ces peuples ont un rôle important.

Pour inviter le public qui a goûté les fictions à aller de l'avant dans la découverte, des documentaires sont parallèlement présentés.

Des rencontres avec des spécialistes (ethnomusicologues) ou des témoins, musiciens ou non, et des petits concerts acoustiques sont organisés.

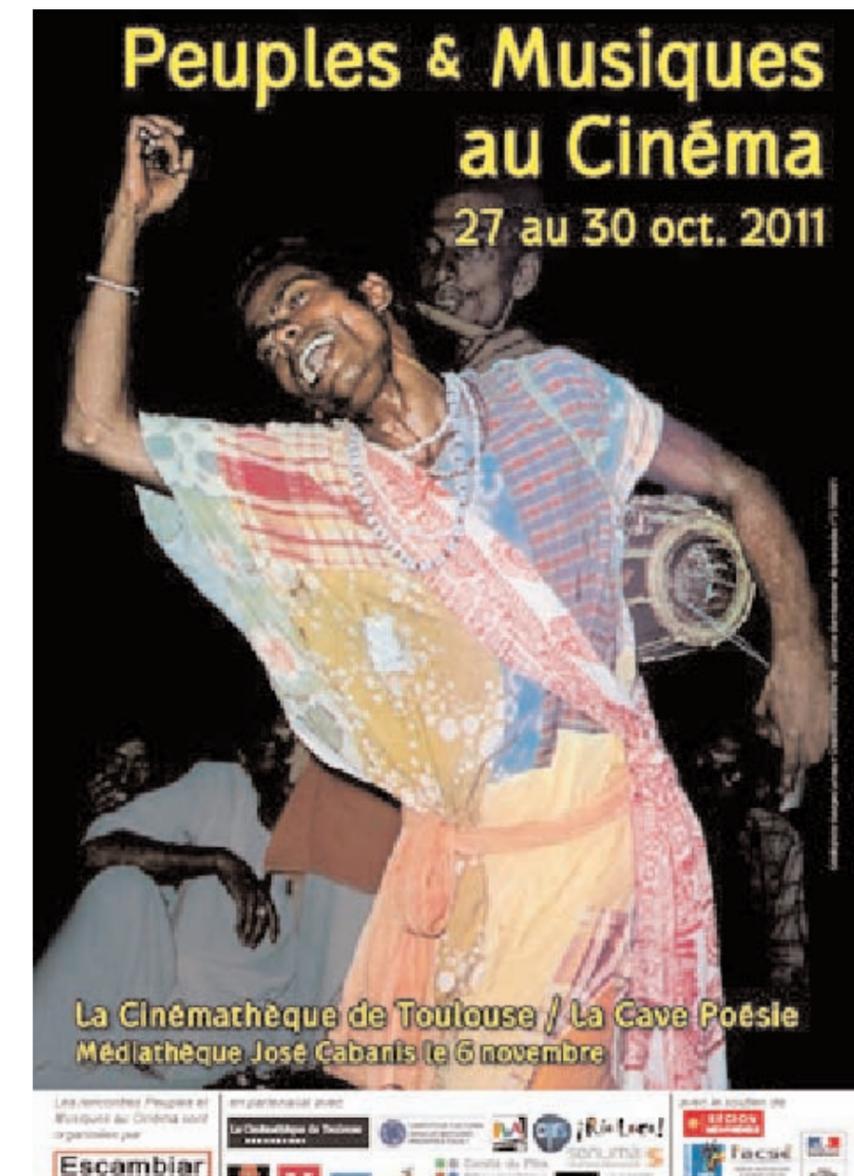
Les musiques du monde sont, depuis 20 ans, le secteur musical (disques, spectacles, instruments...) qui a la plus forte croissance en Europe. La curiosité du public s'arrête souvent, il est vrai, à l'exotisme. Cette association nourrit cette curiosité limitée (par des films de fiction et des concerts) dans une stratégie pédagogique originale : interaction systématique du savant et du populaire, de l'action et de la réflexion ; inscription de la musique dans une démarche civique.

Stratégie qui n'est possible que grâce à leur expérience unique (celle des communautés avec le Forum des Langues du monde, celle des musiques de proximité et de circonstances à Arnaud Bernard, celle de leur méthode d'enseignement musical basé sur les musiques du monde, de notre participation aux travaux de l'institution ethnomusicologique européenne.), et qui se donne, par là, les atouts pour hisser l'intérêt des spectateurs jusqu'à l'anthropologie savante et la réflexion sur la politique mondiale.

En se dotant d'un festival dont la problématique est si précise et si féconde, Toulouse se place au premier rang européen de l'action culturelle en ces domaines.

Comme la peinture occidentale fut totalement transformée au début du siècle par la découverte des arts primitifs, la musique occidentale, depuis quelques années, est radicalement transformée par la découverte des musiques des peuples du monde. Il faut aller au bout de cette découverte, et au-delà de la world music, au-delà des créations occidentales travaillées par les ailleurs, découvrir ces ailleurs eux-mêmes dans leurs origines, dans leurs sites, dans leurs histoires, leurs fonctions premières. Le cinéma, par le document ou la fiction, est le meilleur moyen de visiter ces sites quand on ne peut pas se rendre sur place.

Plutôt que de s'arrêter à un seul peuple, l'association Escambiar propose quelques



excursions rapides dans quatre continents parce que la musique de chaque peuple renvoie à l'essentiel de la musique des autres. Ce n'est qu'un début, «nous essaierons chaque année avec l'aide de tous (critiques, suggestions, reportages, idées) d'œuvrer à la connaissance de notre monde dans sa pluralité la plus inouïe», soulignent les organisateurs.

Un certain nombre de films concernent impérativement, chaque année, les musiques de communautés dont des représentants sont implantés à Toulouse ou dans la région. Le fait que leurs musiques -et donc leur histoire- soient présentées leur permettent de se faire connaître dans leur lieu d'implantation, leur permet de participer activement aux rencontres aide à leur intégration tout en aidant à mieux enraciner le festival. D'autre part, les films sur d'autres peuples peuvent éventuellement les aider à relativiser leurs propres cultures (et à sortir de certains réflexes communautaristes) tout en les valorisant (car elles sont traitées sur un pied d'égalité avec d'autres musiques et cultures parfois prestigieuses).

L'association Escambiar a pour objet de favoriser l'émergence de nouvelles activités culturelles au travers d'activités musicales : organiser des rencontres et des échanges, pour la professionnalisation du plus grand nombre d'acteurs, dans la

recherche d'une fonctionnalité toujours plus grande de ces activités.

L'association Escambiar existe depuis 1981. Après quelques années d'intenses travaux relatifs à l'échange des musiques du monde, elle s'est mise en sommeil quelques temps.

Depuis mars 1999 (réactualisation des statuts, changement de bureau), nous œuvrons pour la faire repartir en transférant sur elle de nombreuses activités militantes, bénévoles ou salariées que nous exerçons par ailleurs, et qui n'avaient pas de cadre fixe.

L'action générale qu'elle mène a pour ambition de contribuer à inventer ce qui manque le plus cruellement à la France, c'est-à-dire les cadres populaires d'une civilisation musicale qui ne peuvent pas être ceux de la diversité, à savoir la coexistence d'identités régionales, mais ceux d'une France radicalement républicaine, radicalement démocratique et radicalement plurielle.

Toutes leur actions jusqu'à la plus petite sont en continuelle et volontaire interaction. Par le biais de la multifonctionnalité des musiques que ils créent ou diffusent, tous les aspects de la vie culturelle, civique, sociale et politique sont touchés. Les questions déontologiques et éthiques sont au cœur de ce travail.

K. H.

## SALON D'AUTOMNE des artistes plasticiens présents

Le 4e Salon d'Automne, regroupant les œuvres d'une soixantaine d'artistes plasticiens, se tient jusqu'au 31 janvier 2012 au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger.

"Cette manifestation culturelle, qui s'améliore d'année en année, offre l'occasion de faire connaître les artistes talentueux des quatre coins du pays, qu'ils soient jeunes ou âgés à l'instar d'une participante de Laghouat qui dépasse les 70 ans", a indiqué, dans un point de presse, Mahadjia Bouchentouf, directrice du palais de la culture. Elle a également précisé que cette édition verra la participation de 61 artistes venus de 24 wilayas, toutes disciplines confondues, dont 37 artistes plasticiens, 23 photographes et un seul spécialisé dans l'art "interactif", la nouveauté de cette édition.

Elle a en outre indiqué que certains artistes participent pour la première fois à ce salon qui sera marqué par l'absence de la sculpture, ajoutant que cette manifestation culturelle a pu rassembler durant ses quatre éditions plus de 230 artistes, toutes disciplines confondues.

La 3ème édition du salon d'Automne, qui se tient depuis 2008, a vu la participation de 68 artistes dont 48 artistes plasticiens et 9 sculpteurs et 11 photographes venus de 21 wilayas du pays.

BÉJAÏA

## Le «Nô» s'invite au Festival international du théâtre

Le théâtre traditionnel japonais "Nô" est présent depuis le 25 octobre jusqu'au 28 octobre à Béjaïa à travers un atelier animé par des hommes de théâtre venus du Japon dans le cadre du 3e Festival international du théâtre. L'atelier de quatre jours est dirigé au théâtre régional de Béjaïa par Yukitoshi Hirota, Kan Kudo et Osamu Tamura, selon un communiqué de l'ambassade du Japon à Alger. Il consistera en des exercices de "shimai", une partie de danse du "shitê", personnage principal, en costume de "montsuki" (kimono de cérémonie) sans port de masque ou de vêtement spéciaux mais avec "shimai-ougi" (éventail) sur le fond de "jiûta" (chœur).

La pièce de nô choisie pour ces exercices, au nombre de six, s'intitule *Yuya*. Souvent utilisée pour l'entraînement des "shimai" cette pièce est composée de mouvements et de chants. Le chant du personnage principal "Shitê", tantôt en solo tantôt en chœur, est d'une durée variant entre 5 et 15 minutes. A l'issue de l'atelier, les participants montreront devant le public cette partie de danse et de chant du théâtre de "nô".

Le 3e Festival international du théâtre d'Alger (Fita), exceptionnellement délocalisé à Béjaïa, s'est ouvert jeudi soir au théâtre Abdelmalek-Bouguerrouh en présence d'une vingtaine de troupes et compagnies théâtrales, en provenance de quinze pays.

La pièce *Akin I Lebhar* (au-delà de la mer), une comédie musicale, coproduite en 2010 par Bazou et Omar Fatmouche, a été présentée à l'ouverture du Festival qui s'étalera sur dix jours et proposera un programme riche et varié, consacré au 4e art.

APS



# ACCUSÉ

## levez-vous !



VOL

## Un mouton chèrement payé

*L'histoire qui va suivre a eu lieu récemment à Boudouaou, à l'Est d'Alger. Elle ressemble un peu aux contes que nos grands-mères racontaient autrefois aux enfants, sauf qu'ici le dénouement est différent et plus conforme à la tristesse et la froideur de la réalité.*

KAMEL AZIOUALI

Bachir eut beau faire preuve de bonne volonté et travailler du mieux qu'il pouvait, il avait toujours des fins de mois très difficiles. Et le scénario qu'il craignait le plus était en train de se dessiner. L'Aïd El-Adh'ha était proche et telle que la situation se présentait, il savait qu'il ne pourrait pas acheter de mouton cette année. Ce ne serait pas la fin du monde ; toutes les familles passent par quelques difficultés qui les incitent à faire l'impasse sur telle ou telle dépense nécessaire mais pas vitale, se dit Bachir. Cette année, Bachir avait décidé d'acheter de la viande et du bouzellouf. Une dépense de 2000 à 3000 DA... Juste pour qu'il y ait l'odeur de méchoui chez lui comme celle qui ne manquerait pas d'émaner des voisins.

Ce soir-là, deux de ses cinq enfants en bas âge, profitant de ce qu'il était en train de dîner pour lui demander :

- Quand nous ramèneras-tu le mouton, papa ?

Bachir faillit avaler de travers.

- Le mouton ? Mais mon petit, il reste encore un mois pour l'Aïd.

- Mais beaucoup de nos voisins en ont déjà acheté, papa. Tu n'as pas vu que dans le quartier tout le monde a son mouton ? Chaque après-midi dès que mes amis sortent de l'école, ils promènent le leur.

Comme Bachir était ce soir là de mauvaise humeur, il répondit :

- Nous avons un petit chien à la maison ; vous n'avez qu'à le promener à tour de



rôle.

Les plus grands, âgés de 13 et 14 ans, ne dirent rien, certainement parce qu'ils avaient compris que leur père n'avait pas les moyens d'acheter un mouton. Mais les trois plus jeunes s'étaient mis à pleurer en silence. Sous le regard attendri de la mère et de Bachir qui regretta aussitôt de s'être laissé gagner par la colère. Il était en colère non pas contre ses enfants mais contre ses voisins qui avaient ramené des moutons dans la cité pratiquement juste après l'Aïd El-Fitr ! Des moutons qu'ils passent le plus clair de leur temps à promener au bas de la cité et dans les cages d'escaliers. Il avait même vu un gamin tentant de faire entrer son mouton chez un boulanger où sa mère l'avait envoyé acheter du pain.

- Allez, les enfants, ne pleurez pas, ne pleurez pas, je vais vous ramener un mouton. Peut-être pas demain parce que je n'ai

pas le temps mais après demain, c'est sûr.

- Et pourquoi alors nous as-tu demandé, papa, de promener notre chien ? répliqua le plus petit, âgé de quatre ans.

- Euh...je voulais plaisanter, mais je vois que mes plaisanteries ne sont pas bonnes.

- C'est vrai... Il vaut mieux que tu ne plaisantes pas, papa !

Une fois leurs enfants endormis, la mère demanda au père s'il parlait sérieusement.

- Bien sûr que je parlais sérieusement... je vais leur ramener un mouton demain ou après demain.

- Avec quel argent ?

- J'ai de l'argent qui va rentrer, je vais demander à ceux qui me le doivent de me le donner demain...

- Tu n'aurais pas dû dire aux enfants que tu ramènerais ce mouton demain ou après

demain. Tu aurais pu t'accorder un délai plus large. Pourquoi t'es-tu mis la corde au cou comme ça ?

- Bon, laisse-moi tranquille... c'est toi avec ton langage déplacé qui me portes la poisse !

En réalité, Bachir n'avait pas du tout l'intention de déboursier de l'argent pour un mouton. Il se le procurerait par un moyen aux antipodes de ce que recommandent les préceptes de la religion.

Le lendemain, au lieu de se rendre à son travail, il monta dans sa vieille voiture et se mit à sillonner la région de Boudouaou pour repérer les déplacements des éleveurs et de leurs troupeaux.

Après deux heures d'investigations, il repéra un vieil éleveur dont les moutons jouissaient d'une certaine liberté dans les mouvements, ce qui leur permettait d'aller où ils voulaient dans l'immensité d'un terrain vague clairsemé d'herbe.

Il gara sa voiture, et tel un chacal à l'affût de quelque brebis qui se serait éloignée d'un troupeau, il jeta son dévolu sur un beau mouton. Il évalua la distance entre lui et l'animal et entre lui et l'éleveur et se dit que le coup était jouable. Même si l'éleveur le voyait, il ne pourrait pas l'empêcher de s'emparer de la bête et de la jeter dans la voiture.

Et il avait raison. Une demi-heure plus tard, Bachir arrivait chez lui fièrement avec un beau mouton à l'arrière dans sa voiture. En fin d'après-midi, il était chez lui en train de prendre son café quand la police vint lui demander de l'accompagner au commissariat.

Et c'est là qu'il découvrit que ce n'était pas l'éleveur qui l'avait vu au moment du vol de mouton... mais un de ses voisins, habitant la même cité que lui et qui avait acheté un mouton depuis... deux mois déjà !

Au tribunal de Boudouaou où il avait été jugé il y a quelques jours, Bachir expliqua qu'il avait été obligé de voler ce mouton-là pour faire plaisir à ses enfants vu qu'il n'avait pas la somme nécessaire pour l'acheter. Un argument difficile à faire admettre et qui a incité le procureur à requérir une année de prison ferme contre lui.

K. A.

TENTATIVE DE VIOL

## Un timide qui... n'a pas froid aux yeux

Omar, bientôt la quarantaine, est entrepreneur en bâtiment, et des ouvriers il en avait vu des centaines et des centaines mais comme Hassan jamais. Agé tout juste de 20 ans, Hassan est venu de l'intérieur du pays pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Il n'avait pas fallu plus de deux jours à Omar pour constater que le jeune homme, qui avait encore tout l'air d'un adolescent, était exceptionnel. Le maçon principal n'avait pas besoin de lui répéter un ordre ou de lui expliquer ce qu'il devait faire. Il comprenait tout au quart de tour et son travail il l'accomplissait comme s'il avait une expérience plus longue que son âge. Hassan, en plus, était poli et d'une timidité incroyable. Absolument rien à voir avec les autres ouvriers et les maçons qui parlaient bruyamment, souvent avec des grossièretés. Omar eut de la sympathie

pour le jeune Hassan et décida de le prendre en charge pour qu'il devienne un grand professionnel en lui faisant côtoyer ses meilleurs maçons. Et comme il était différent des autres aussi bien par l'âge que par son caractère, il décida de l'emmener chez lui où il lui donna une des nombreuses chambres de sa villa. Au début, Hassan avait refusé cette offre en affirmant qu'il se sentait bien avec les autres ouvriers qui passaient leurs soirées à jouer au domino, aux cartes ou à se raconter des histoires de bâtisseurs. Mais il finit par accepter.

Hassan était si timide que lorsqu'il mangeait à table avec Omar, sa femme et leurs trois enfants, il avait la tête baissée. Et quand on lui posait une question, il n'arrivait pas à trouver les mots pour répondre alors, il rougissait, pâlisait et bégayait. Omar, quand il se rappelait le travail que le jeune homme accomplissait dans le

chantier, il ne pouvait s'empêcher de se dire qu'il était en présence de deux jeunes hommes différents. Et il ne croyait pas si bien penser. Un vendredi, alors que Omar et ses trois enfants étaient partis au marché, Hassan se réveilla et fit sa toilette. Lorsqu'il eut réalisé que la femme de son patron était seule avec lui à la maison, il voulut abuser d'elle par la force. La femme s'était mise à crier et les voisins accoururent et libérèrent la malheureuse mère de famille. On téléphona à Omar qui revint du marché en catastrophe. Il eut toutes les peines du monde à réaliser ce qui s'était passé.

Le jeune ouvrier, qui avait certainement un avenir prometteur dans le domaine du bâtiment, a été jugé au tribunal de Boumerdès, il y a une semaine. Cinq ans de prison ferme ont été requis contre lui.

K. A.

## Audrey Hepburn : exposition à Rome

La mythique Audrey Hepburn a droit à son exposition. Dès hier, la drôle de frimousse est exposée au musée de l'Ara Pacis à Rome à travers des photographies mais aussi de nombreux vêtements qui ont fait d'elle une icône.

L'exposition Audrey à Rome a ouvert ses portes hier au musée de l'Ara Pacis à Rome. Audrey était venue s'installer dans la capitale italienne dans les années 70 avec son époux Andrea Dotti. Ils ont eu Luca ensemble qui confiait mardi à l'AFP : "A Rome, ma mère est devenue inévitablement la protagoniste des photos des paparazzi". L'exposition retrace la vie de l'actrice à travers ses vêtements qui ont fait d'elle une véritable icône. Mais aussi 150 photos inédites prises lors d'événements mondains. On pourra d'ailleurs apercevoir ses consœurs telles que Monica Vitti ou Claudia Cardinale.

Mais l'élément phare de cette exposition c'est sans doute la Vespa verte du film *Vacances romaines*. Audrey nous a quittés en 1993 suite à un cancer, et cette année, nous fêtons les 50 ans de *Diamants sur canapé*, film culte de l'actrice. Audrey était ambassadrice de l'Unicef, alors 2.50 euros sur le prix de chaque billet d'entrée seront reversés à cette organisation afin de financer un projet de lutte contre la malnutrition infantile au Tchad.



## ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

### 1958 Premier vol commercial pour le Boeing 707

Le Boeing 707-120 (premier type de 707 exploité) effectua son premier vol commercial sous les couleurs de la Pan Am le 26 octobre 1958 entre New York et Paris. Le Boeing 707 est un avion quadrimoteur à usage commercial et militaire développé dès les années 50 par Boeing. Même si il ne fut pas le premier avion commercial à réaction en service, il fut un précurseur dans la mesure où il fut produit massivement.



### 1974 Reconnaissance de l'OLP



Au 8e sommet arabe de Rabat, Yasser Arafat obtient la reconnaissance de l'OLP (Organisation de libération de la Palestine) comme le «seul et légitime représentant du peuple palestinien». Cette résolution implique également "l'obligation de tous les pays arabes de préserver l'unité palestinienne et de s'abstenir de toute ingérence dans les affaires palestiniennes".

L'ONU avait déjà reconnu l'OLP le 14 mai par 105 voix contre 4. L'OLP est désormais aux yeux du monde entier le représentant du peuple palestinien.

### 1988 A la rescousse de baleines

Barrow, Alaska. Prisonnières des glaces depuis plusieurs semaines, deux baleines grises sont libérées par un brise-glace russe et des Inuits utilisant des scies mécaniques. Une troisième baleine meurt, n'ayant pu survivre à ces opérations.

### 1998 L'ouragan Mitch : l'un des plus meurtriers

Le cyclone Mitch, qu'on décrira comme une des catastrophes naturelles les plus meurtrières de l'histoire, touche les côtes du Honduras ; accompagné de pluies diluviennes et de torrents de boue, il laissera un bilan établi à au moins 25.000 morts et disparus, particulièrement au Nicaragua et au Honduras, avec des dommages se chiffrant à quelque 30 milliards de dollars.



### 2006 Un mur contre l'immigration illégale



Le président américain George W. Bush promulgue la loi du Secure Fence Act destinée à renforcer la surveillance de la frontière avec le Mexique et à lutter contre l'immigration illégale. Totalisant 1.200 kilomètres, soit un tiers de la frontière, un mur, haut de 4,50 mètres sera construit. Il devrait être éclairé par des miradors et balayé de caméras high-tech afin de lutter contre les migrations illégales des Latinos vers les États-Unis. Il sera achevé avant la fin de l'année 2008 et traversera, notamment, le désert d'Arizona. Selon les sondages, les Américains sont hostiles à ce projet à 53 %, et cette construction répond à un besoin d'hermétisation du territoire vu qu'un million de clandestins franchissent chaque année la frontière. Le président mexicain Felipe Calderon a qualifié la loi de grande erreur en plus de le comparer au mur de Berlin.

## LE CARNET DU MIDI

### 1916 LA FORCE TRANQUILLE



François Mitterrand, né ce jour à Jarnac (Charente), est un homme d'État français. Agent contractuel sous le Régime de Vichy, puis résistant, il est onze fois ministre sous la IVe République. Opposé au retour du général de Gaulle, il affronte celui-ci au second tour de l'élection présidentielle de 1965, qu'il perd. Il devient premier secrétaire du jeune Parti socialiste en 1971. Candidat de l'Union de la gauche à la présidentielle de 1974, il est battu par Valéry Giscard d'Estaing.

Elu président de la République française en 1981, il est contraint de nommer Jacques Chirac Premier ministre après la défaite de la gauche aux élections législatives, en 1986, il est néanmoins réélu deux ans plus tard. Il détient le record de longévité (14 ans) à la présidence de la République française.

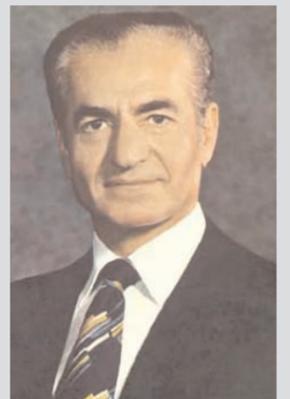
Il obtient son baccalauréat en 1934 et décide de s'inscrire aux Facultés des lettres et de droit de Paris. En 1943, il se rend à Londres, puis à Alger, où il rencontre le général de Gaulle, le général Giraud et Pierre Mendès France. La rencontre fut âpre, De Gaulle demande à ce que les organisations de prisonniers fusionnent sous l'égide de M.R.P.G.D., seule condition pour recevoir matériel et argent. Mais Mitterrand refuse la tutelle du mouvement de Michel Cailliau. Finalement, De Gaulle accepte les conditions de François Mitterrand. En août 1944, Mitterrand participe à la libération de Paris, où il s'empare du siège du Commissariat général aux prisonniers de guerre. Il est nommé secrétaire général des prisonniers et des victimes de guerre. Puis, en octobre 1944, après avoir épousé Danielle Gouze, il monte avec Jacques Foccart l'opération Viacavage, dont l'objectif est la libération des camps de prisonniers et de concentration.

En 1954, il est nommé ministre de l'Intérieur dans le gouvernement Pierre Mendès France. Il est alors opposé à l'indépendance de l'Algérie. Ses tentatives de muter le gouverneur général Léonard et le directeur de la Mosquée de Paris, puis d'augmenter le SMIG d'Algérie, rencontrent l'hostilité des colons et de l'administration. En 1971, il est élu premier secrétaire du parti socialiste. Au soir du 10 mai 1981, François Mitterrand est élu président de la République avec 51,76% des suffrages exprimés contre 48,24% à Valéry Giscard d'Estaing. Bien qu'il sache, depuis novembre 1981, qu'il est atteint d'un cancer de la prostate, il annonce sa candidature pour un second septennat le 22 mars 1988 au journal d'Antenne 2. L'information concernant ce cancer ne sera dévoilée que lors de son hospitalisation au Val-de-Grâce en septembre 1992. Le 24 avril, François Mitterrand arrive nettement en tête de l'élection présidentielle avec 34,11% des suffrages face à son Premier ministre et le chef de la majorité Jacques Chirac (19,96%).

Il meurt le 8 janvier 1996 des suites de son cancer dans son appartement de fonction.

### 1919 LE DERNIER EMPEREUR D'IRAN

Mohammad Reza Shah Pahlavi, né le 26 octobre 1919 à Téhéran est le dernier shah d'Iran qui régna du 16 septembre 1941 au 11 février 1979. Mohammad Reza succéda à son père, Reza Shah, lorsque ce dernier fut contraint d'abdiquer en septembre 1941, peu après l'invasion anglo-soviétique. L'essor de la production pétrolière au Moyen-Orient entraîna sous son règne une crise internationale qui allait opposer le Premier ministre nationaliste Mossadegh et la Grande-Bretagne. Appuyé par l'armée et les services secrets anglo-américains qui renversèrent Mossadegh, Mohammad Reza Pahlavi fut restauré sur le trône après un bref exil en Italie. Si la politique volontariste du shah améliora considérablement le niveau de vie des Iraniens et permit au pays une modernisation rapide dans les années 60 et 70, elle contribua à élargir le fossé économique, social et culturel entre une élite fortement occidentalisée et une classe populaire sensible au conservatisme religieux. En 1978, de plus en plus critiqué, le shah dut faire face à un soulèvement populaire (la Révolution iranienne) qui s'accrut au fil des mois et d'où émergèrent les fondamentalistes chiites inspirés par l'ayatollah Khomeini. Janvier 1979, le couple impérial s'envole pour l'Égypte où ils sont attendus par le couple Sadate. Ce sera ensuite une longue traversée du désert de pays en pays. Malade, le souverain déchu, qui est persona non grata aux États-Unis, Mexique et Panama, fera une brève escale chez le souverain alaouite pour s'en retourner en Égypte où il décèdera des suites d'une longue maladie le 27 juillet 1980. Le président Sadate lui offrira de grandioses funérailles à celui qu'il a toujours considéré comme un ami.



## PALUDISME

# Le vaccin peut-être pour 2015

*Bientôt un vaccin contre le paludisme ? Les premiers résultats d'une étude de phase III publiés dans le New England Journal of Medicine, autorisent cet espoir.*

Le candidat-vaccin en question n'est pas un inconnu puisque déjà fin 2010, ses concepteurs espéraient le voir sortir des limbes pour 2012. Or ses premiers essais montrent qu'il réduirait de moitié le risque de paludisme chez les petits Africains de 5 à 17 mois.

Baptisé RTS S, il a été évalué auprès de 6.000 nourrissons, dans 11 centres répartis en Afrique subsaharienne. Tous ont été suivis pendant un an. Au cours de ce travail randomisé, ils ont reçu trois doses de ce produit ou un «contrôle». Dans ce dernier cas, il s'agissait non d'un placebo, mais d'un vaccin antirabique ou contre la méningite de type C. Les premiers résultats montrent que le nouveau candidat-vaccin réduisait de 56% précisément le risque de développer un accès palustre. Quant au risque de développer une forme sévère de la malaria, il se trouverait réduit de 47%. Les auteurs précisent que «le taux élevé de couverture par utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide (75%) dans cette étude, indique que RTS S peut conférer une protection additionnelle». Les taux d'immunité obtenus paraissent, en effet, d'autant plus satisfaisants qu'ils traduisent une amélioration de la protection déjà conférée par le recours aux moustiquaires.

La survenue d'événements indésirables graves a été comparable dans les deux groupes, traduisant l'inocuité ainsi qu'un bon niveau de sécurité du vaccin. Quant à son efficacité à long terme, elle reste bien évidemment à définir. Les premiers résultats permettant d'évaluer la protection conférée par ce produit 30 mois, c'est-à-dire après la troisième dose de vaccin, devraient être disponibles vers



la fin 2014.

### Testé aussi chez des nourrissons

Par ailleurs, cette étude porte également sur plus de 9.000 nourrissons de 6 à 12 semaines. Pour l'heure, l'analyse des données fait état d'une efficacité de 35% avec un suivi de près d'un an. Les

résultats définitifs sont attendus pour la fin 2012.

Ce candidat-vaccin a été développé en partenariat par le laboratoire britannique GSK et Malaria Vaccine Initiative (MVI). Le projet est financé principalement par une subvention de la Fondation Bill & Melinda Gates à MVI. A l'avenir, GSK et MVI se sont

engagés «à rendre ce vaccin disponible pour ceux qui en ont le plus besoin, s'il est recommandé et approuvé par les autorités». Sauf mauvaise surprise — malheureusement toujours envisageable — il pourrait être disponible dès 2015-2016.

**Destination santé**

## Les tests de grossesse sont-ils fiables ?

Suis-je enceinte ? Qu'il soit urinaire ou sanguin, un test de grossesse détecte la présence éventuelle de l'hormone gonadotrophine chorionique (HCG). Détectable environ une semaine après la fécondation, elle est sécrétée par le placenta lors de la nidation de l'œuf dans l'utérus.

### Le test de grossesse urinaire

Il permet de détecter la présence d'HCG dans les urines. Le principe consiste à déposer quelques gouttes d'urine directement sur le réactif utilisé pour le test. Après quelques minutes, des anticorps réagiront alors positivement ou négativement, ce qui se traduira par un affichage de couleur, l'apparition d'un + ou d'un -. Certains tests affichent même en toutes lettres les mentions «enceinte» ou «pas enceinte»... Tout dépend, en fait, du modèle choisi — en styilet, en bandelette... — et de la marque. Il est préférable de réaliser ce test le matin au lever, alors que les urines de la nuit sont les plus concentrées.



Ce test urinaire est fiable à 99%. Il arrive parfois qu'il indique un «faux négatif». Cela peut être le cas s'il est réalisé trop tôt, en l'occurrence moins de huit jours après la fécondation, si les urines sont trop diluées après avoir bu de grandes quantités d'eau, ou si l'ovulation s'est produite tardivement.

### Le test de grossesse sanguin

L'objectif du test sanguin est le même que le test urinaire : la détection de l'HCG. Après une prise de sang, la femme saura de façon certaine, si elle est enceinte ou non. Ce test est, en effet, fiable à 100%. Il n'est évidemment pas possible de le réaliser à domicile, le passage dans laboratoire d'analyses médicales étant indispensable.

**Destination santé**

## Cuisine

### Salade de pâte au thon



**Ingrédients :**  
160 g de gros coudes «pâte»  
1 boîte de thon avec sauce tomate  
1 pomme de terre  
1 carotte  
1 boîte de maïs  
3 c. à soupe de mayonnaise  
1 c. à soupe de vinaigrette  
1 c. à soupe d'huile d'olive  
Sel, poivre

**Préparation**  
Faire cuire les gros coudes à l'eau bouillante salée. Puis les égoutter et les laisser refroidir.  
Laver et couper la carotte et la pomme de terre en dés pas trop petits. Mettre dans une casserole d'eau bouillante salée, les morceaux de carotte et de pomme de terre, faire cuire 20 minutes. Egoutter et laissez refroidir. Mettre dans un grand saladier les gros coudes, les morceaux de carotte et de pomme de terre, la mayonnaise, la vinaigrette, le maïs, thon. Mélanger tous les ingrédients. Arroser d'huile d'olive. Poivrer et sale.

### Melaoui (crêpes marocaine)



**Ingrédients**  
200 g de farine de blé dur  
150 g de farine de blé tendre  
200 g de beurre  
1 grand verre d'huile  
1 bol de semoule  
Sel  
Eau tiède

**Préparation**  
Mettre la farine tamisée en fontaine sur une «gassaa», ajouter le sel. Verser de l'eau tiède et mélanger jusqu'à l'obtention d'une pâte molle. Pétrir cette pâte pendant une demi-heure, l'enduire d'huile. Former des boules de la taille d'une orange avec cette pâte, et les ranger sur une surface huilée, laisser reposer pendant 10 minutes.  
Déposer une boule sur une table bien huilée. L'étaler en longueur et en largeur de façon à obtenir un rectangle de largeur 10 cm et de longueur suivant la pâte, l'enduire de beurre fondu avec de l'huile. Mettre de la semoule sur la surface de la pâte. Plier en deux dans la longueur et rouler cette bande en continuant à étirer la pâte pour qu'elle soit très fine. Mettre le cylindre obtenu debout et l'aplatir délicatement.  
Recommencer l'opération pour chaque boule. Dorez-les sur les 2 faces dans une poêle beurrée.  
Les servir accompagnés de miel.

*Avez-vous déjà pensé à l'hygiène de votre nez ? Pourtant, elle est aussi essentielle que celle de nos dents de nos oreilles et de notre visage. Nos voies nasales ont aussi besoin d'être traitées aux petits soins afin de demeurer en santé. Alors, comment garder notre nez propre ?*

#### Qu'est-ce que l'hygiène du nez et pourquoi est-ce important ?

La muqueuse nasale constitue la première, mais aussi la dernière barrière contre les infections. La pollution, les systèmes de chauffage, fumée de tabac, et la poussière irritent quotidiennement nos voies nasales et peuvent compromettre la respiration.

L'hygiène du nez vise à garder nos voies nasales dégagées afin qu'elles fonctionnent à pleine capacité. C'est une étape importante

de notre régime de soins quotidiens, au même titre que se brosser les dents ou se laver le visage.

#### Quelles sont les conséquences d'une hygiène du nez inappropriée ?

Une hygiène du nez inappropriée peut mener au nez sec et à la congestion nasale. La congestion nasale peut, à son tour, mener à des infections des oreilles, du nez, de la gorge et des voies respiratoires, surtout chez les enfants qui ont du mal à se mouvoir.

#### Quels avantages retire-t-on d'un nez libre de sécrétions ?

L'oxygène, c'est le carburant de notre corps et de notre cerveau. Plus les voies nasales sont dégagées, plus l'oxygène se rend au cerveau. Et un cerveau bien oxygéné donne de l'énergie au corps, nous aide à nous sentir mieux et à passer une meilleure journée. Même lorsque nous souffrons d'un rhume, il est possible d'amoinir les symptômes en éliminant l'accumulation de mucus dans le nez.

#### Comment peut-on assurer une meilleure hygiène du nez ?

L'irrigation nasale est une méthode simple et abordable employée depuis des



années dans le cadre du traitement des affections du nez et des sinus. Des solutions salines peuvent également aider à décongestionner le nez. Instillez quelques gouttes de sérum physiologique dans chaque narine ou, si vous n'en disposez pas, préparez vous-même des solutions d'eau bouillie salée. L'essentiel étant d'éviter l'eau du robinet ou les eaux minérales.

## MAIN VERTE

### Jacinthe

**D**ans la mythologie, la jacinthe serait née du sang de Hyacinthe, jeune homme tué par Zéphyr lors d'un lancer de disque. Apollon, peiné par cette tragédie, aurait faite naître une jacinthe rouge du sang de Hyacinthe pour qu'il puisse revivre éternellement.

#### Description :

Cette plante bulbeuse à fleurs, à port dressé, atteint 15 à 20 cm de hauteur. La floraison apparaît en hiver ou au printemps. Les fleurs, très parfumées, sont blanches, roses, jaunes, rouges ou bleues. Elles sont formées de six pétales et sont disposées sur une hampe charnue de 20 cm de haut environ. Les feuilles sont vertes, fines, rubanées, de 10 à 20 cm de long.

#### Rempotage :

Plantez les bulbes en automne dans un mélange de terreau ordinaire en les enterrant jusqu'à la pointe. Après la floraison, vous pouvez replanter les bulbes en pleine terre. La jacinthe se cultive aussi sur l'eau, dans un vase spécial.

#### Arrosage :

Maintenez le mélange de terre humide au printemps et en hiver, lors de la floraison. Gardez au sec les bulbes au repos.

#### Lumière :

Après la plantation, placez le bulbe dans l'obscurité totale pendant huit semaines environ, jusqu'à la formation du bouton floral. Pendant la floraison, au contraire, la pleine lumière, sans soleil direct, est nécessaire.

#### Nourriture :

Si vous voulez garder les bulbes pour les planter au jardin, nourrissez-les avec un engrais pour plantes fleuries toutes les semaines, depuis l'apparition des boutons floraux jusqu'au jaunissement du feuillage.

#### Température :

Durant le séjour dans l'obscurité, ne dépassez pas 7°C. Pour une bonne floraison, une température moyenne de 16 à 18°C est idéale.

#### Repos :

Cette plante bulbeuse s'épanouit en hiver et au printemps. Après la floraison, la plante fait ses réserves et il faut, donc, continuer d'arroser encore un peu. Ensuite, le feuillage se



dessèche et tombe. Le bulbe se met au repos jusqu'à l'automne suivant.

#### Problèmes :

Pourriture du bulbe en cas d'arrosage excessif ou de mauvaise drainage.

#### Fleurs et symboles :

La jacinthe rouge serait signe de douleur, la bleue de constance, la blanche de discrétion. Elle s'offre tant en signe d'amitié que d'amour. Eviter d'offrir des jacinthes à une personne malade ou en convalescence, car le parfum est puissant.

## Trucs et astuces

### Des rosiers parfumés

Pour profiter de la douce odeur de



rose, planter de l'ail aux pieds de vos rosiers. Loin de faire "virer" leur parfum, il le renforcera au contraire. Et en plus, ça fera fuir les pucerons.

### L'art de semer ses carottes.



Semer des carottes est tout un art, tant les graines sont fines. Vous pouvez toujours mélanger ces graines minuscules avec du sable, du marc de café ou de la sciure de bois. Leur répartition se fera ensuite de façon plus régulière.

### Traitement écologique des arbres



Pour éliminer les insectes nuisibles qui envahissent régulièrement vos arbres : faites bouillir des orties et vaporiser vos arbres avec le jus obtenu. Résultat garanti

### Eau d'arrosage de vos plantes d'intérieur



Utilisez- l'eau de cuisson des légumes pour arroser vos plantes d'intérieur. Cette eau enrichie en sels minéraux constituera un excellent engrais naturel. Elle devra, toutefois, ne pas être trop salée.

# Sept milliards d'habitants : quelles pressions attendent la planète ?

Déjà aux prises avec sept milliards d'humains, les ressources de la terre seront soumises à une tension insupportable lorsque la population passera à 9 milliards en 2050 et seule une révolution dans l'utilisation de l'énergie, l'eau et la terre permettra d'éviter la catastrophe, selon les analystes.



En 1798 déjà, l'économiste britannique Thomas Malthus prévoyait que la capacité des humains à se reproduire dépasserait celle à produire suffisamment de nourriture. Grâce aux progrès de l'agriculture et à la révolution industrielle, et malgré le doublement de la population mondiale, ces prédictions ne se sont pas réalisées.

## L'interrogation subsiste

Le 31 octobre, la population mondiale aura officiellement franchi le cap des sept milliards d'habitants, soit deux milliards de plus en moins de 25 ans.

Sur six décennies, le taux de fertilité a diminué de moitié à 2,5 enfants par femme aujourd'hui, avec des différences importantes selon les pays.

La population mondiale pourrait se stabiliser à 9, 10 voire 15 milliards de personnes, selon l'évolution de la situation dans les pays en développement connaissant actuellement la plus forte croissance démographique.

Avec l'accroissement de notre espèce, les ressources ont été mises à mal, que ce soit l'eau potable, la richesse des sols et des mers ou les forêts.

Si l'on continue au rythme actuel, il faudra d'ici 2030 une seconde planète pour satisfaire les appétits et absorber les déchets de la nôtre, selon les calculs du réseau Global Footprint Network (GFN, empreinte écolo-

gique).

Le charbon, le pétrole et le gaz ont favorisé notre prospérité, mais produisent aussi des gaz à effets de serre modifiant notre climat et mutilant les écosystèmes qui nous nourrissent.

"De la flambée des prix de l'alimentation aux effets pervers du changement climatique, nos économies sont confrontées à la réalité des années de dépenses au-dessus de nos moyens", a souligné le président de GFN Mathis Wackernagel.

Brice Lalonde, le diplomate français coordinateur de la prochaine Conférence de l'Onu sur le développement durable en juin Rio+20 (20 ans après le Sommet de la terre de 1992), le confirmait : "En 2030, avec un milliard de plus sur terre, la question sera comment assurer la sécurité alimentaire et fournir les services essentiels à ce milliard de gens pauvres sans toucher à plus de terre, plus d'énergie et plus d'eau."

Rio+20 sera consacrée, selon lui, aux moyens de créer des villes durables, favoriser les énergies renouvelables, mieux utiliser l'eau potable, gérer les océans de façon durable et mener une agriculture rentable sans abuser des pesticides chimiques.

Pourtant, selon les avocats du développement durable, une action sur le taux de fertilité permettrait de stabiliser la population à huit milliards tout en aidant les pays pauvres à sortir de la pauvreté, réduire la tension sur les ressources naturelles et

rendre les humains moins vulnérables aux effets du changement climatique.

## Comment faire ?

Pour certains experts, la clé se trouve dans le contrôle des naissances, alors que l'Eglise catholique et d'autres groupes religieux y restent farouchement opposés.

La Somalie est l'exemple type des effets des coûts humains d'un pays dont les femmes n'ont pas accès à la contraception, selon le centre de recherche américain Woodrow Wilson. La population somalienne, en proie à une guerre civile, devrait croître de 10 millions aujourd'hui, avec une moyenne de 7 enfants par famille, à 22,6 millions en 2050 selon les projections. Un tiers des enfants sont victimes de malnutrition grave depuis longtemps, selon l'Unicef.

Pour les économistes, cependant, la solution passe d'abord par la réduction de la pauvreté et l'éducation, en particulier des femmes.

Selon une étude de 2010, la réduction de la fertilité de la Colombie était surtout due à l'augmentation du niveau de vie et seulement pour 10% à l'introduction du planning familial.

Si les études scientifiques se multiplient sur les moyens de réduire la croissance démographique, le sujet reste largement tabou dans les sommets politiques.

## La première hydrolienne d'EDF a été immergée en Bretagne



EDF a immergé samedi sa première hydrolienne, destinée à produire de l'électricité grâce aux courants sous-marins, au large de Paimpol (Côtes d'Armor) et de l'île de Bréhat, a annoncé EDF dans un communiqué. «L'opération d'immersion, terminée à 00h30 cette nuit, s'est parfaitement déroulée et a permis de placer la machine à l'endroit précis prévu à cet effet sur le plateau de la Horaine au large de l'île de Bréhat», a précisé EDF. Une première mondiale. L'hydrolienne, baptisée «l'Arcouest» et d'un diamètre de 16 mètres pour 850 tonnes, a été immergée pour une durée de quelques mois à une profondeur de 35 mètres, «pour tester son fonctionnement en conditions réelles», explique EDF. Produite par l'irlandais OpenHydro avec le concours de la DCNS, cette hydrolienne géante, «première mondiale» selon EDF, est la première d'un parc de quatre engins qui doit être relié au réseau électrique français d'ici à l'automne 2012. «Au final, le parc composé de quatre turbines, d'une puissance unitaire de 0,5 MW, devrait pouvoir alimenter de 2.000 à 3.000 foyers», précise EDF. Après une période de tests, l'hydrolienne sera ramenée à Brest, avant d'être expliquée mercredi Vincent Denby Wilkes, délégué régional Bretagne d'EDF, lors du baptême de la turbine par un prêtre. «De là, on tirera un certain nombre d'enseignements pour adapter cette hydrolienne et la construction des trois autres machines», avait-il précisé. Cette turbine aurait dû initialement être mise en eau début septembre sur le site du parc-pilote de Paimpol-Bréhat, au large des Côtes-d'Armor.

## Une espèce de rhinocéros s'est éteinte au Vietnam



Le rhinocéros de Java est une espèce désormais éteinte au Vietnam, ont annoncé mardi des groupes de défense de la nature, après que son dernier représentant ait été retrouvé mort, avec sa corne coupée, dans un parc du sud du pays. Tous les échantillons d'excréments récoltés dans le parc national de Cat Tien en 2009 et 2010, son seul habitat connu, avaient été identifiés comme provenant de l'animal mort. Ce rhinocéros à une corne est donc rayé de la carte au Vietnam, selon le Fonds mondial pour la nature (WWF) et la Fondation internationale pour les rhinocéros. «Le Vietnam a perdu une partie de son héritage naturel», a regretté Tran Thi Minh Hien, responsable du WWF au Vietnam.

## Protection insuffisante dans le parc

Le rhinocéros de Java est une espèce particulièrement en danger, avec seulement quelque 50 individus recensés dans un parc national en Indonésie. L'organisation estime que le braconnage est probablement la cause de la mort du rhinocéros, retrouvé en avril 2010 avec une balle dans une patte et la corne coupée dans ce parc situé à environ 160 km de Ho Chi Minh-Ville (ex-Saïgon). «Une protection insuffisante de la part du parc a été en fin de compte la cause de cette extinction», a ajouté la WWF, qui souligne que la demande de cornes de rhinocéros pour la médecine traditionnelle augmente chaque année. «La protection et l'expansion de la population indonésienne sont une priorité», a encore insisté l'organisation. La disparition de l'espèce, dont une petite population avait été découverte dans ce parc en 1988, pourrait en annoncer d'autres. Si rien n'est fait pour protéger les habitats et lutter contre la chasse illégale, «la situation conduira sans aucun doute à l'extinction de nombreuses autres espèces au Vietnam», a prédit Nick Cox, responsable du WWF pour la région du Mékong. L'organisation a notamment cité le tigre, l'éléphant d'Asie et le crocodile du Siam comme particulièrement exposés.

## L'encyclopédie

## DES INVENTIONS

### SCOTCH

Inventeur : **Richard Drew**  
DATE : **1930** Lieu : **États-Unies**

En 1923, Richard Drew rejoint la société 3M, alors simple fabricant de papier de ponçage. A l'époque, les voitures bicolores sont à la mode et Richard Drew remarque que les ouvriers ont beaucoup de mal à peindre des lignes de démarcation nettes entre les deux couleurs. Il a alors l'idée de fabriquer un papier sous forme de rouleau adhésif pour faciliter le travail des ouvriers. Deux ans plus tard, il teste la première version de son invention, sur laquelle la colle n'est appliquée que sur les bords extérieurs, pas au milieu. Lors du premier test, le papier adhésif se décolle de la carrosserie et l'ouvrier, frustré, se serait écrié : « Ramenez ce rouleau à vos radins de patrons et dites-leur de mettre plus de colle ! ». En argot américain «scotch» signifie en effet «avare». En 1930, Richard Drew met au point le scotch transparent qu'on connaît aujourd'hui.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	05h38
Dohr	12h32
Asr	15h34
Maghreb	17h59
Icha	19h20

# MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1408 | Jeudi 27 octobre 2011

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.  
0777.10.49.42  
0550.18.37.57

## LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

### Les forêts pour améliorer la sécurité alimentaire



régime alimentaire peu varié et pauvre d'un point de vue nutritionnel des populations rurales pauvres", citant les feuilles sauvages qui "peuvent être une excellente source de vitamines A et C, de protéines et de micronutriments tels que calcium et fer".

En outre, les fruits sont "des sources particulièrement riches en minéraux et vitamines et leur apport en calories n'est pas négligeable", a fait savoir la même source, précisant que "certaines variétés de plantes que l'on trouve dans les forêts ont des racines et tubercules comestibles qui fournissent des glucides et certains minéraux".

Or, dans de nombreux pays en développement, la faune et les aliments de la forêt "sont de plus en plus menacés par la surexploitation, ce qui entraîne une perte de biodiversité et met en péril la sécurité alimentaire", a la FAO. A ce propos, l'Organisation a indiqué que la Convention sur la diversité biologique et le Centre de recherche forestière internationale (Cifor), qui tiendront leur prochaine réunion en novembre, discuteront de "nouvelles mesures pour améliorer la gestion durable de la faune dans les pays tropicaux et subtropicaux". Dans ce cadre, elle a jugé que les femmes "jouent un rôle important dans le traitement des produits des arbres et de la forêt", affirmant que "les revenus qu'elles en tirent aident leurs familles à atteindre la sécurité alimentaire".

Le rôle des forêts dans la fourniture de bois et autres produits ligneux ne doit pas occulter leur importante contribution à l'alimentation de nombreuses communautés pauvres dans le monde, a affirmé mercredi la FAO dans un communiqué. Citant le Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF), la FAO a estimé que "les forêts peuvent jouer un rôle encore plus important dans l'alimentation du monde et aider les agriculteurs à faire face au changement climatique. Et leur potentiel n'est pas encore pleinement réalisé". Rappelant que près d'un milliard de personnes souffrent de faim chronique dans le monde, la FAO a souligné que "le potentiel des forêts et des arbres pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle requiert davantage d'attention de la part des décideurs nationaux et régionaux et des agences internationales de développement".

Par ailleurs, la FAO a indiqué que les aliments et la faune de la forêt "apportent une contribution modeste mais essentielle au

## MAROC

### Création d'une 3<sup>e</sup> coalition politique

Une nouvelle coalition politique marocaine, composée de trois partis du Centre, a été créée dans la perspective des élections législatives anticipées, prévues le 25 novembre prochain, a-t-on annoncé officiellement, hier, à Rabat.

Baptisée "l'Alliance des partis du centre", cette coalition regroupe le Mouvement démocratique et social (MDS), le parti Al Ahd Addimocrati et le parti du Renouveau et de l'équité. Elle est basée sur "l'appartenance de ces trois partis à la même famille politique, d'où la ressemblance

de leurs convictions et orientations politiques et l'harmonie de leurs programmes et objectifs", indique un communiqué annonçant sa création. Elle a pour but de poursuivre l'action commune et la coordination entre ses composantes "tant au niveau organisationnel et électoral que sur le plan de l'action législative et au sein des conseils élus régionaux et locaux", a-t-on ajouté. C'est le deuxième rassemblement de partis politiques à être formé dans l'optique des législatives de fin novembre prochain.

## ALGER

### Un Africain écoulait de l'héroïne dans les quartiers huppés

La drogue des riches circule encore dans la capitale, notamment ces quartiers chics. Il ne s'agit pas du kif traité, mais d'héroïne, qui est généralement écoulée par des ressortissants africains.

Ainsi, une quantité de 10 grammes d'héroïne a été saisie récemment par les gendarmes de la section de recherches d'Alger.

Cette récupération a été opérée suite à l'interpellation d'un ressortissant africain, en situation irrégulière, en possession de cette substance.

Présenté devant le parquet pour notamment détention et commercialisation de stupéfiants, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt.

## COOPÉRATION ALGÉRO-AMÉRICAINNE

### Le domaine énergétique passé en revue

Le ministre de l'Energie et des Mines Youcef Yousfi, a examiné, hier, avec l'ambassadeur des Etats-Unis en Algérie Henry S. Ensher, les relations de coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens entre les deux parties ont porté sur "la coopération dans les domaines des hydrocarbures, des mines, et les possibilités de partenariat dans le domaine de la

pétrochimie", précise la même source, qualifiant les relations entre les deux parties de "denses et anciennes". "La fabrication localement d'équipements entrant dans l'industrie pétrochimique" a été également examinée lors de ces entretiens, selon le communiqué qui ajoute que M. Yousfi a présenté à cette occasion, le programme national des énergies renouvelables, invitant les sociétés américaines à y participer.

## Très Libre



## TIPAZA

### 7 membres d'une même famille arrêtés

Les forces de police de Tipaza ont présenté, récemment, devant le parquet sept membres d'une même famille pour, notamment, troubles à l'ordre public suivis d'agression et dégradation de biens de l'État ainsi que port d'armes prohibées.

Armés d'épées et de fusils harpons, ces bandits sévissaient dans la localité de Douaouda.

Trois des mis en cause ont été placés sous mandat de dépôt tandis que les autres ont bénéficié de citations directes.

## IL A PRIS PART AU ITU TELECOM WORLD 2011 DE GENÈVE

### Mobilis s'ouvre au monde



octobre 2011 à Genève, en Suisse, auquel a pris part le premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, ATM Mobilis, avec l'animation du pavillon national et un programme d'exposition. Ainsi, une délégation de l'opérateur, présidé par son directeur général, Azouaou Mehmel, a assisté aux différentes activités du programme de l'une des plus grandes manifestations concernant les TIC au monde.

Dans le box de Mobilis, des produits ont été exposés, ainsi que des offres et services, exclusivités de l'opérateur national, surtout ceux s'inscrivant dans la thématique du salon : TIC pour la simplification et facilitation de la vie.

C'est dire que cette première participation de l'Algérie avec un pavillon national, permettra également à Mobilis de nouer des contacts et d'être au diapason avec les dernières technologies de l'information et de la communication.

## BLIDA

### Dealer à... 17 ans

Un jeune de 17 ans a été placé sous mandat de dépôt par le tribunal de Blida, pour détention et commercialisation de stupéfiants. L'affaire, élucidée par la Sûreté de wilaya de Blida, remonte à jeudi dernier où au cours d'une patrouille leur attention fût attirée par l'allure suspecte d'un individu qui tenait à la main un sachet noir et qui a pris la fuite à la vue des policiers.

S.M. a été interpellé et il a été trouvé en sa possession 10 plaquettes de kif traité,

d'un poids total d'un kilogramme.

